

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

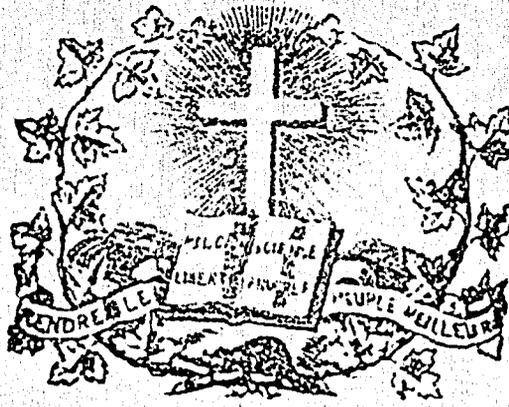
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XV.

Québec, Province de Québec, Août 1871.

No. 8.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie: L'Enfance, par Beauchêne.—L'Escargot et la Chenille.—Une Sœur de Picciola, Mme. Guel.—AGRICULTURE: La Récolte des Foins, Eug. Guyot.—PÉDAGOGIE: La Gymnastique et l'Éducation concurrent au même but, Dr. Paulet.—AVIS OFFICIELS: Dissidents de St. Maurice.—Erection, Annexion et substitution de dénominations de Municipalités Scolaires.—Nominations.—M. Legendre, Assistant-Rédacteur du Journal de l'Instruction Publique.—Commissaires d'Écoles.—Liste des Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, à la séance du 14 juin 1871.—Diplômes Octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—Liste supplémentaire de pensions.—SPORTS: La Gymnastique.—Le Collège des Trois-Rivières.—Chambre des Arts et Manufactures.—Bulletin Bibliographique.—Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Annonces.

## LITTÉRATURE.

### L'ENFANCE.

Oh! laissons-la courir par toutes les allées;  
Par les gazons unis, par les routes sablées,  
Des tilleuls de la cour aux pommiers du verger,  
Partout où va la joie et n'est pas le danger,  
Libre en ses mouvements, se l à seul ou par groupe,  
Oh! laissons-la courir, cette riieuse troupe,  
Par ici, par là-bas, en arrière, en avant,  
Vive comme Poiseau, prompte comme le vent.  
De ses membres rompus, de sa langue lassée,  
Et de tant de gaieté follement dépensée,  
Le sommeil envieux aura raison ce soir:  
Les dettes du jardin s'acquittent au dortoir.  
Voyez donc, qu'elle est belle, et gracieuse, et lesté!  
Quel ravissant reflet de la splendeur céleste!  
L'enfance est sans roideur et sans air affecté:  
Voilà pourquoi, cherchant la chaste vérité,  
Pour la glorifier d'un art plus digne d'elle,  
Raphaël à l'enfance empruntait un modèle.  
L'enfance! oh! qui dira l'âge heureux à ce point  
Qu'à peine il est passé, l'on ne s'en souvient point;  
Cet œil aussi brillant que le ciel, et ce charme  
Plus riant qu'un sourire et plus doux qu'une larme?  
L'enfance imprévoyante et sans peur et sans soin,  
C'est un matin si pur dont le soir est si loiu!  
Elle livre sa vie à la folle aventure,  
Son regard au soleil, son cœur à la nature.  
Son oreille aux oiseaux et sa bouche au baisers:  
Elle ne sait point l'art de nouer ses pensers,  
Et, brisant mot par mot leur fragile enveloppe,  
Refait incessamment l'encre de Pénélope.  
Elle n'a point l'orgueil, ce terrible vainqueur  
Qui jette l'homme à terre et lui ronge la cœur.

Ce qui fait nos tourments jamais ne l'importune,  
Point de dérangement dans sa simple fortune,  
De trouble en ses espoirs, de fraude en ses amours:  
L'enfance, mon ami, devrait durer toujours!

BEAUCHÈNE.

### L'ESCARGOT ET LA CHENILLE.

(Vers à apprendre par cœur.)

Par habitude, par système,  
O vous qui courtisez ou repoussez autrui  
Pour son habit non pour lui-même,  
C'est à vous que j'adresse une fable aujourd'hui.

Jadis vers l'Escargot se glissa la Chenille.  
"Bonjour, dit-elle mon voisin,  
Ou plutôt mon cousin,  
Car tous deux nous rampons... — Moi de votre famille!  
Reprend maître Escargot; vraiment, vous radotez.  
Fait la vilaine créature!  
Je ne vous connais pas, vieille folle, partez!"  
Et la Chenille part sans relever l'injure.  
A quelque temps de là, sur le gazon fleuri,  
Un beau papillon, dont les ailes  
Semblaient faire jaillir des milliers d'étincelles,  
Voltigeait, voltigeait. "Approche mon chéri.  
Dit l'Escargot; causons ensemble;  
Qu'un lien fraternel à jamais nous rassemble.  
— Tais-toi; répond l'insecte; oh! de grâce tais-toi,  
Lâche orgueilleux! ce qui te plaît en moi,  
Je le sais trop, c'est mon aile qui brille,  
Car tu me repoussas impitoyablement  
Lorsque j'étais encore une pauvre Chenille."  
A ces mots disparut le papillon charmant,  
Et l'Escargot honteux rentra dans sa coquille.

LACHAMBAUDIE.

### UNE SŒUR DE PICCIOLA.

Non loin du parc de Charney, où mourut la jolie Picciola, célébrée par M. Saintine, vivait, sous leur toit de chaume, un bûcheron et sa femme, qui élevaient à grand'peine, car ils étaient très-pauvres, leur petit garçon, doux et faible enfant de six ans, sourd-muet de naissance. Cette cruelle infirmité, qui désolait les parents, était une cause incessante de souffrances ou d'ennui pour le petit Jacques, qu'elle condamnait à l'isolement: car, malgré son intelligence précocce et ses gestes expressifs, il faisait difficilement comprendre sa pensée aux enfants du village. Il ne se mêlait, d'ailleurs, quo bien

rarement aux jeux de ses camarades, parce que ceux-ci s'amusaient à le tourmenter de toutes manières; ils en faisaient leur jouet, l'accablaient de grossières et sottes plaisanteries. Ces enfants, cependant, n'étaient pas méchants; mais personne n'avait eu soin de leur faire comprendre que le malheur et les infirmités ont droit à nos égards et à notre compassion.

Jacques aimait donc mieux rester tout seul dans sa chambre, que d'aller avec ceux qui le tourmentaient. Comme sa faible constitution ne lui permettait pas de suivre ses parents dans les bois, où ils travaillaient chaque jour à une grande distance de chez eux, Jacques vivait presque constamment seul. Durant ses longues heures d'abandon, sa plus grande distraction était de regarder les oiseaux qui voltigeaient d'un toit à l'autre, ou les beaux nages blancs qui couraient sous le ciel bleu.

Un matin, plus triste encore que de coutume, Jacques était assis à l'entrée de sa cabane et fixait mélancoliquement ses regards sur la terre, lorsqu'un suave parfum vint le tirer de sa rêverie, en lui apportant un bien-être indicible. Il chercha aussitôt d'où pouvait venir cette senteur, et il découvrit, dans une des fissures de la chambre, une giroflée de murailles aux jolis fleurons d'un beau jaune, veinés de pourpre. A la vue de cette simple fleur, Jacques se sentit tout joyeux; il s'approcha d'elle pour la contempler et respirer de plus près son parfum; puis, guidé par l'instinct du cœur, il se prit à la débarrasser des mauvaises herbes qui l'étouffaient, et il courut chercher de l'eau pour l'arroser.

A dater de ce jour, le petit abandonné eut une occupation agréable et intéressante; de ce jour aussi, il fut moins malheureux, et sa figure, naguère si triste, prit une expression de joie intelligente que personne ne lui avait vue jusqu'alors. En même temps, grâce aux soins assidus de son ami, la giroflée grandissait à vue d'œil. L'enfant passait une partie de ses journées à la contempler et à écarter d'elle tout ce qui pouvait lui nuire. Si une araignée tendait sa toile entre ses branches délicates, Jacques la chassait bien vite. Si quelques chenilles venaient à dévorer ses feuilles, Jacques était encore là pour détruire ces bêtes malfaisantes. Mais si de beaux papillons couleur de feu, ou de laborieuses abeilles au corsage velouté, ou bien encore de brillantes mouches aux ailes d'or, venaient se poser sur sa giroflée, Jacques, qui avait remarqué que ces jolis insectes ne lui causaient aucun dommage, se gardait bien de leur faire du mal et de les cloigner, car leur vol capricieux et leurs vives couleurs étaient encore pour lui un sujet de distraction et de remarques intéressantes.

Les longues journées de solitude du petit muet se trouvaient abrégées et charmées par son amie; il était si joyeux de voir sa jolie fleur grandir et multiplier ses fleurons comme pour le remercier, qu'il ne connaissait plus l'ennui, et que son regard, jadis abattu, premit de plus en plus une expression de gaieté qui réjouissait le cœur de ses parents. Ses joues, toujours d'une pâleur maladive jusque-là, se teintèrent d'une nuance rosée, signe d'une meilleure santé; son chétif corps prenait de la force... si bien que sa mère pleurait de joie en l'embrassant et disait à son mari:

— «Voilà qu'il grandit, votre petit! Il pourra bientôt venir avec nous au bois, et je ne serai pas tout un grand jour sans l'embrasser!»

Et en effet, le petit Jacques suivit ses parents dans la forêt, et commença à les aider selon ses forces.

Le bûcheron voyant la transformation qui s'était opérée chez son fils, devenu un enfant presque robuste, lui proposa de l'emmenager avec lui un matin qu'il allait à la ville voisine conduire une charrette de fagots chez un médecin très-renommé. Jacques accepta bien vite, et vous jugez s'il ouvrit de grands yeux en apercevant toutes les belles choses qui frappaient pour la première fois ses regards! Il se croyait dans un pays enchanté; jamais il n'avait été si heureux.

Par un hasard providentiel, le médecin se trouvait chez lui lorsque le bûcheron y arriva. Il fit monter Jacques et son père dans son cabinet pour leur payer le prix de leurs fagots, et il adressa au petit garçon quelques paroles de bonté:

— «Hélas! monsieur, lui dit le bûcheron, le petit ne peut ni vous entendre ni vous répondre: il est sourd muet... Mais, j'y songe, continua le bonhomme en tournant et retournant son chapeau dans ses mains d'un air embarrassé, vous devez connaître un remède pour guérir l'enfant?... Vous qui êtes un savant, mon bon monsieur, vous pourrez bien lui rendre la parole, puisqu'une giroflée lui a donné la gaieté et les couleurs que vous lui voyez.

— Comment, une giroflée? répéta le docteur avec étonnement.

— Eh bien! oui, monsieur; je n'y comprends rien; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis le jour où Jacques s'est mis dans la tête de soigner une giroflée qui a poussé par hasard dans une fente de notre chétive chambre, il est tout guilleret, et il a grandi et se fortifié à vue d'œil. C'est à croire que sa petite fleur l'a ensorcelé... pour le bien, j'entends.»

Pendant ce discours, le médecin avait attentivement examiné le

petit Jacques, et, comme si une idée subite eût éclairé son esprit, il l'emmena dans le jardin et le conduisit devant une belle touffe de giroflées jaunes... Alors, la figure du petit s'illumina d'une joie soudaine; ses yeux brillèrent d'intelligence et de bonheur, et, par mille signes, il essaya de faire comprendre au médecin qu'il possédait une fleur semblable et qu'il l'aimait de tout son cœur.

Le docteur était un de ces hommes dont toute la vie est une longue suite de bienfaits. Vivement intéressé par la pantomime expressive de Jacques, il proposa au bûcheron de faire entrer son fils dans un établissement de sourds-muets dont le directeur était son ami. Il lui dit que la Jacques apprendrait à lire, à écrire, à compter, et qu'on lui enseignerait l'état qu'il préférerait. Le bûcheron crut d'abord que le médecin voulait se moquer de lui; mais, se rappelant ce qu'avait fait une simple fleur, il pensa que tout était possible par la volonté de Dieu, et il accepta l'offre du docteur.

Quant à Jacques, il ne consentit à quitter sa chambre qu'à la condition d'emporter avec lui sa chère giroflée, qu'il soigna toujours avec la même sollicitude, malgré ses occupations nouvelles. Dès qu'il serait de l'étude, il courrait auprès de sa fleur chérie; il bêchait la terre autour d'elle, l'arrosait, la débarrassait des insectes nuisibles, la contemplant avec amour, comme au temps de sa solitude. C'est qu'il était reconnaissant, le petit Jacques, et il comprenait qu'à sa giroflée il devait sa nouvelle existence.

Bientôt Jacques fut en état de converser avec le directeur de l'établissement, à l'aide de la langue si expressive des sourds-muets, c'est-à-dire par des signes. Alors il lui raconta ce qu'il devait à sa giroflée... et il finit par avouer qu'il l'aimait mieux que personne au monde, après ses parents et le bon médecin son bienfaiteur.

Le directeur, touché des sentiments que Jacques exprimait avec une naïve émotion, s'intéressa particulièrement à lui, et, en peu d'années, le jeune élève devint le plus instruit parmi ses condisciples. Il s'appliqua surtout avec ardeur à l'étude de la botanique. S'occuper des plantes, c'était pour ainsi dire s'occuper sans cesse de sa bien-faisante amie.

Plus tard, il apprit le dessin, puis la peinture; il fit dans cet art des progrès rapides, mais il ne voulut jamais peindre que des fleurs.

Jacques fut employé par un savant botaniste pour dessiner et peindre une riche collection de plantes rares. Il fit ce travail d'une façon si remarquable, que dès lors sa réputation commença. Il redoubla d'ardeur et devint, au bout de peu d'années, un des artistes les plus célèbres de la capitale. A chaque exposition, la foule s'arrêtait devant les tableaux du sourd-muet, où toujours une modeste giroflée s'abritait sous les plus riches fleurs.

Tous ceux qui ont visité l'atelier de l'artiste sourd-muet ont pu voir, appendu à la place d'honneur, un riche cadre contenant une branche de giroflée desséchée, au bas de laquelle une main reconnaissante avait tracé ces mots: *Je ne suis rien que par elle.*

Vous le voyez, mes chers enfants, une simple petite fleurlette a changé, par sa douce influence, la destinée d'un enfant voué au malheur. O vous qui êtes les douces fleurs de la maison paternelle, fuyez donc à vos parents, par vos tendres caresses et votre application au travail, une vie toute de bonheur! Et puis, qui sait si, en le priant bien, Dieu n'accordera pas à chacun de vous la grâce de devenir la Picciola de quelque infortuné dont vos bienfaits sauveront les larmes?

MME GAEL.

## AGRICULTURE.

### La récolte des foins.

Cette récolte a été considérablement endommagée, particulièrement dans le district de Montréal, par les pluies presque continuelles du mois de juillet. On nomme des cultivateurs qui ont vu pourrir sur leur champ, dix, quinze et vingt-cinq mille bottes du précieux fourrage. La faible quantité qu'on a réchappée n'a pu être serrée dans l'état voulu. Pour une fois, Québec a bénéficié du retard de la saison. Nous voilà entrés dans une veine de beau temps et pour peu qu'elle dure, les foins de cette partie du pays pourront être récoltés en toute valeur.

Le *Journal d'agriculture pratique*, du mois de juin, publié à Paris, se plaint également des contrariétés causées par le mauvais temps dans la récolte des foins. Il montre le mal qu'a subi la France, mais à côté, il indique le remède qui nous paraît être à la portée de chacun, et que l'on peut appliquer aussi efficacement en Canada qu'ailleurs.

Nous croyons rendre service aux cultivateurs en reproduisant l'article de M. Gayot, sur ce sujet. Vu la cherté de la main d'œuvre et le nombre trop restreint de bras employés à la culture des champs, il sera difficile à plusieurs de mettre en pratique les sages suggestions qu'il contient, mais beaucoup aussi pourront et sauront peut-être en tirer profit. On nous dit que, déjà, l'honorable M. Lacoste a introduit un système à peu près analogue, dans la paroisse de Boucheville et de proche en proche son exemple et les résultats obtenus ont gagné plusieurs voisins. Ils ont abandonné la vieille routine pour adopter une méthode raisonnée.

Laissons parler M. Gayot :

Voici des années déjà, que la récolte des foins est contrariée par le mauvais temps et que l'époque ordinaire de la fenaison ramène avec une constance désespérante une série de jours de pluies abondantes succédant à des semaines de vents âpres et desséchants. Ceux-ci ont fait obstacle à la végétation luxuriante des prairies, celles-là nuisent singulièrement à la bonne confection des foins.

En l'espèce, nous sommes complètement désarmés contre les effets du vent et du froid : sous leur action doublement défavorable, la pousse des herbes, les phases diverses de leur développement normal ou régulier deviennent ce qu'il plaît à Dieu ; contre la pluie, nous sommes plus heureux ou moins impuissants, nous pouvons en conjurer les effets dissolvants. C'est une bonne fortune assez rare, mais nous ne savons même pas en profiter. A qui la faute ? A nous seuls.

Favorisés que nous avons été autrefois en notre pays par la régularité des saisons, nous avons adopté, pour la récolte du produit de nos prairies, des procédés plus commodes que raisonnés, plus simples que rationnels, et nous confectionnons, aux brûlantes ardeurs du soleil, des foins très-sècs, plus appauvris que substantiels. L'opération, routinièrement menée, n'a guère qu'une visée—la dessiccation la plus rapide, le dessèchement le plus complet des herbes tardivement coupées par la faux, dût l'évaporation trop précipitée de l'eau de végétation nuire aux combinaisons nutritives qu'une fermentation, judicieusement développée, détermine et dans chaque végétal en particulier, et dans l'ensemble de tous les végétaux composant une masse, un tas ; dût le résultat être une perte notable des principes alimentaires et ne laisser au foin que des tiges desséchées du ligneux.

Irrationnel, quasi barbare, notre procédé de fanage le plus usité ne donne que par exception des foins nourrissants à un degré satisfaisant. Il les fait par dessiccation à l'air libre.

Par une température trop élevée, la dessiccation, trop promptement conduite, enlève aux plantes le meilleur de leur substance. On ne semble pas le soupçonner, et l'on rentre les foins dont les qualités sont plus apparentes que réelles. Par une température froide et sous l'influence de la pluie, la dessiccation se fait très-incomplètement, et les principes nutritifs sont enlevés aux plantes à mesure qu'un commencement de fermentation les développe. La perte est considérable et résulte des nombreuses manipulations auxquelles on livre successivement les plantes pour les amener à un état de dessiccation le plus complet possible.

L'opération alors est lente, malaisée, coûteuse ; nonobstant cela, elle demeure imparfaite et ne donne qu'un produit de qualité amoindrie. Malgré tout, la pratique s'y cramponne avec obstination et ne cherche pas, en dehors d'elle, un moyen de faire mieux. Ce que le procédé de fanage par dessiccation a causé de pertes sèches à l'agriculture est incalculable ; est plus grand encore le tort qu'elle lui a fait en ne procurant à son bétail qu'un aliment de moindre valeur en tout temps, ou qu'une nourriture absolument mauvaise dans les années où les pluies ne laissent au foin que des qualités négatives ou nuisibles, qu'une substance avariée.

A côté ou au-dessus de ce procédé routinier que l'expérience a condamné, il y a une méthode vraiment rationnelle que la science conseille et que des expérimentations répétées recommandent tout particulièrement à la sagacité des bons agriculteurs. Celle-ci, je l'appelle par fermentation mesurée. Les avantages qu'elle

présente la placent au pôle opposé ; elle ne fait rien perdre aux plantes ; elle ne conserve ou fait naître en leur masse des propriétés qui se révèlent à l'usage, et par une préférence marquée de la part des animaux auxquels on les donne, et par les effets nutritifs expérimentalement constatés chez ces derniers. Elle n'a besoin que de peu de soleil pour mener à bien le résultat cherché et sauve entièrement les récoltes qu'un temps pluvieux compromet à un degré quelconque ou anéantit en grande partie. Ainsi, absence de perte, conversion des herbes en un bon aliment, possibilité de faire les foins par la pluie comme par le beau temps, telle se présente la méthode que je préconise de nouveau sous la pression des difficultés de la saison actuelle, laquelle rend si chancelante en maints endroits la fenaison de 1871.

Voyons maintenant le *modus faciendi*, la manière de confectionner le foin par voie de fermentation conduite avec les ménagements nécessaires.

L'herbe fauchée, verte encore, mais déjà amortie cependant, est amassée en petites meules de 50 à 100 quintaux métriques, montées avec soin, de façon que, sans être excessif, le tassement soit égal en toutes les parties du tas. Bientôt la masse s'échauffe. Dès qu'elle a atteint de 40 à 50 degrés, en d'autres termes, lorsque la main, portée dans le milieu de la petite meule, accuse une très-forte chaleur, on peut ouvrir le tas pendant quelques heures, aussi longtemps d'ailleurs que le permettent les alternatives de pluie. Il n'y a point à redouter de combustion spontanée ; les craintes que celle-ci inspire généralement sont tout à fait chimériques. La pluie, le vent, le froid la combattent, et, d'ailleurs, pour compléter l'opération, on démonte et remonte les meules de deux à quatre fois.

Il va sans dire qu'elles doivent toujours être refaites avant la nuit.

Dans ces conditions de travail facile, la confection des foins s'affectue presque sans encombre, très-uniformément et très-heureusement, malgré le temps le plus défavorable au procédé opposé, au mode généralement usité.

Les foins ainsi confectionnés peuvent être rentrés sans aucun risque d'avarie ultérieure, et entassés sans mélange avec de vieux fourrages très-sècs. Par la méthode ordinaire, le mélange, au contraire, est chose de première nécessité pour une bonne conservation, lorsque la fenaison s'est effectuée sous l'influence d'un air chargé d'humidité.

Je voulais m'en tenir à ces considérations sommaires, mais, en me relisant, je m'aperçois, que je n'ai rien dit touchant certains points sur lesquels, à une époque, m'ont été demandés des renseignements nécessaires, à ce qu'il paraît. En y revenant, sans plus tarder, j'irai sans doute au-devant des petites difficultés de la pratique et, de la sorte, je le suppose, je préviendrai une perte de temps à l'heure même où personne vraiment n'a pas une minute à perdre pour terminer la récolte si contrariée ou si empêchée des foins cette année.

On a demandé, par exemple, si le poids de 50 quintaux métriques, appliqué à l'herbe verte était un minimum et si le poids double était un maximum obligatoire. Evidemment ces deux termes sont un point de départ et un extrême. Plus on resterait en dessous du poids de 50 quintaux et moins bien se ferait ou réussirait la fermentation cherchée : plus on s'élèverait au-delà de 100 quintaux et plus il y aurait de main-d'œuvre, sans compensation utile. Entre les deux chiffres il y a de la marge. Un peu moins que le premier n'aurait aucune importance, un peu plus que le second serait trop et aurait des inconvénients.

On a aussi posé ce point d'interrogation : Quelles doivent être la hauteur verticale et, à la base, la circonférence des meules ? Hauteur et circonférence s'établissent de soi et sont ce qu'elles doivent être, lorsque, dans la pratique, on se conforme à ces deux recommandations essentielles, que les meules du poids adopté forment un cône tronqué, très-solide sur sa base, et que la masse offre le moins de surface possible à l'action extérieure. — La confection du foin par fermentation est absolument intérieure et complètement opposée au fanage ordinaire, qui sèche ou dessèche les herbes à l'air et au soleil exclusivement. L'autre procédé n'em-

prunte qu'accidentellement, pour ainsi dire, l'action directe de celui-ci ou de celui-là; il attend ses effets, ses résultats, son œuvre principale de dessiccation, d'un certain degré de fermentation, lequel provoque un double travail, je le répète, travail à l'intérieur des tas (celui-ci devient facilement appréciable,) travail à l'intérieur de chaque partie du végétal: pour passer inaperçu, ce dernier n'est ni moins réel ni moins essentiel. La méthode ordinaire, opération extérieure pour la masse des plantes comme pour chacune d'elles en particulier, ne saurait être menée à bien sans perte notable; la nouvelle est conservatrice de toutes les propriétés alimentaires et de toute la richesse nutritive des plantes que la fermentation développe et retient en les combinant diversement. Concentrer à l'intérieur la plus grande action possible, tel est donc le point le plus essentiel ici.

Beaucoup exigeraient aussi que l'on fixât d'une manière précise la durée utile de la fermentation. Est-ce donc possible? A couvert, dans une manière de laboratoire, on pourrait sans doute mesurer cette durée d'une façon assez sûre sous l'influence d'une température égale, pour des plantes arrivées à un degré de maturité déterminé, tassées également, etc., etc. Mais au beau milieu des champs, avec des températures variables et le jour et la nuit, sous l'influence changeante de vents plus ou moins vifs, de pluies plus ou moins persistantes, etc., etc., comment établir une règle rigide, comment dire quoi que ce soit d'absolu? Il n'y a pas de combinaisons préventives possibles, et vraiment tout a été prévu lorsqu'on a souligné cette recommandation: Surveiller le développement de la fermentation afin de démonter et de remonter opportunément les petites meules.

« La pluie est nuisible; elle éteint en partie la fermentation et provoque la pourriture; il n'y a donc pas lieu d'ouvrir les meules et de faire prendre l'air au foin en confection tandis qu'il pleut. On a justement comparé l'effet de la pluie sur le fourrage en fermentation à l'effet qui serait produit sur du pain mis dans un excellent bouillon gras, que l'on prendrait dans la soupière pour le soumettre à un lavage à l'eau froide, avant de le manger. D'une bonne soupe on en ferait une très-mauvaise. Et de même des herbes en état de fermentation qu'on laisserait pénétrer et délayer par la pluie. Ce qui pousserait à cette faute le praticien inexpérimenté, ce serait la crainte d'un échauffement par trop considérable de la masse. Cette crainte vient d'un préjugé. On se préoccupe par trop en général d'un phénomène dont tout le monde parle et que chacun, à l'occasion, s'attend toujours à voir éclater soudain — la combustion spontanée des tas. Toujours attendue cette dernière, quand donc est-elle venue? Qui donc en a été témoin ou victime? Intempestive et vaine est la crainte.

« N'oublions pas que l'opération se poursuit dans une saison contraire et qu'il y a plus à redouter de voir s'arrêter en deça le maximum d'échauffement nécessaire que de le voir monter au delà du point utile. Sous les effets d'ondées répétées ou de pluies persistantes, redoutez la pourriture et ne songez pas à la combustion. Encore une fois donc, n'ouvrez pas les meules quand la pluie tombe. Le pis-aller alors serait de faire ce que, dans les contrées du Nord, on appelle *faïn bran*, et d'obtenir un *confit* lorsqu'on se proposait d'obtenir du vrai foin, le foin vert ou à peu près que donne la méthode usuelle.

« Il n'y a point à régler sur sa montre, on le voit, la durée de la fermentation, il n'y a même pas à veiller févreusement à ce que le démontage des meules s'effectue à l'heure sonnante, laquelle ne saurait jamais d'ailleurs être précisée. L'important, le voici: ne pas ouvrir les meules sous la pluie. Celle-ci abaisse trop brusquement la température du fourrage pendant le travail de la fermentation, change les conditions physiques et modifie les combinaisons chimiques en cours au point de déterminer la dissolution et la perte des éléments nutritifs des plantes: il se produit, par suite, une fermentation d'autre sorte — la fermentation putride, laquelle transforme l'aliment en fumier.

« Un dernier point appelle une explication. Il a trait à ce qu'on a qualifié *épandage des meules*. Ce qui se fait dans la pratique ne va pas aussi loin. On doit se borner à ouvrir com-

plètement les meules, en en soulevant la masse qu'on écarte dans le pourtour sur un rayon peu prolongé, de façon à pouvoir la reprendre plus facilement soit pour remonter les tas si le foin n'est pas fait, soit pour charger et enlever si l'opération est complète, si le foin est achevé.

« Quand donc la confection est-elle suffisamment avancée? Lorsque sous la fourche les plantes deséchées à un degré convenable rendent un bruit, un son particulier que reconnaissent bien vite les praticiens.

« Quand on remonte les meules on procède comme la première fois.

« Lorsqu'on rentre, on emmagasine à l'ordinaire soit qu'on place sous un hangar, soit qu'on enferme dans un fenil. Plus les plantes ont été séchées, plus elles restent en l'état où elles ont été emmagasinées; mais plus elle conservent d'humidité et mieux se fait le « confit. »

« Après les foins viennent les regrains dont la récolte est si difficile par le mode de dessiccation ordinaire. Le procédé de la fermentation leur est tout à fait applicable et en faciliterait beaucoup la plus complète réussite. »

EUG. GAYOT.

## PÉDAGOGIE.

### La Gymnastique et l'Éducation concourent au même But.

La Gymnastique et l'Éducation, considérées d'une manière générale, expriment la même idée; elles consistent à soumettre les organes, les appareils et leurs fonctions à des exercices réglés, dans le but de conserver et d'améliorer les rapports harmoniques entre les parties et les ensembles.

La gymnastique, très-révoquée et fort cultivée par les anciens et les modernes, forme une branche spéciale de l'Hygiène, lorsqu'elle a pour objet d'améliorer le système locomoteur et de prévenir les dérangements de la santé.

Elle devient une branche de la thérapeutique lorsqu'elle remédie aux difformités et concourt à la guérison des maladies.

Enfin, elle constitue l'éducation proprement dite, lorsqu'elle s'occupe de diriger et de cultiver les instincts, les sentiments et l'intelligence.

Le repos continu d'un organe et d'un appareil diminue l'afflux des éléments de nutrition, la calorificité, et produit l'affaiblissement, la perturbation des organes et des fonctions; il n'est favorable qu'à la sécrétion de la graisse. Les personnes qui vivent dans l'oisiveté, la mollesse et le silence, tombent dans l'inertie physique et morale: elles sont sans forces, elles finissent par ne pouvoir ni penser, ni parler; elles contractent des affections nerveuses, des engorgements des viscères, et après de longues souffrances, elles meurent jeunes.

L'exercice augmente l'afflux des éléments de nutrition; il donne de l'activité à la circulation lymphatique, veineuse et artérielle, à la respiration, à la calorification, aux sécrétions synoviales, à l'exhalation cutanée, aux excréments, à l'innervation; il développe les organes et leurs fonctions.

Les sujets qui exercent certaines parties de leur corps dans une plus grande proportion que les autres, donnent à ces parties des qualités que les autres n'ont point: ainsi les boulangers, les forgerons, les seieurs de long, les maîtres d'escrime, qui se servent surtout des muscles de la partie supérieure du tronc, ont les membres thoraciques très-développés et les membres abdominaux moins forts.

Les danseurs et les danseuses, qui agissent moins par les bras que par les jambes, ont les membres supérieurs grêles et les membres inférieurs volumineux.

Les chanteurs ont les narines largement ouvertes, le larynx et la poitrine saillants.

Les hommes de sciences, de lettres, de cabinet, ont les centres nerveux prédominants sur les organes de nutrition.

Les athlètes, les boxeurs, les coureurs ont l'appareil musculaire plus développé que les centres nerveux.

J'ai entendu dire à Broussais que, depuis qu'il se livrait à l'étude de la métaphysique et de la philosophie médicale, son front avait avancé sur sa face de quelques millimètres de plus.

L'abbé Frère prétend que la civilisation bombe le frontal et déprime l'occipital; que plus on remonte vers les types de l'antiquité, vers les premiers âges de la civilisation, plus le crâne présente la dépression coronale et le développement de l'occiput.

Saint-Vincent du Paul et le cardinal de Cheverus, qui ont tant exercé leurs nobles sentiments, qui ont tant fait de bien, avaient la zone supérieure de la tête très-saillante.

L'exercice immodéré use les organes et vieillit prématurément. Les chevaux qui courent journellement la poste et qui sont pourtant pourvus d'une nourriture abondante et réparatrice durent peu de temps. Ces faits prouvent qu'il y a un rapport de cause à effet entre l'abus du repos et l'affaiblissement des organes et des fonctions; entre l'exercice modéré et le développement des organes et des fonctions; entre l'abus de l'exercice et l'épuisement des organes et la cessation des fonctions. Par conséquent, les sujets qui ont une bonne constitution devront alternativement exercer tous leurs organes, sans cependant les fatiguer.

Les sujets qui ont les prédominances des organes et les tempéraments, éloigneront des organes et des appareils prépondérants les excitations qu'ils appellent de toutes parts; ils les condamneront à un repos plus ou moins absolu; en même temps, ils exerceront les parties faibles de manière à ménager, à développer graduellement leurs forces; et bientôt l'inégale répartition de l'activité organique cessera. Si les parties prédominantes ne perdent pas leur force exagérée, les parties faibles acquerront de l'énergie et l'équilibre se rétablira.

L'expérience a démontré que les instincts, les sentiments, l'intelligence et ses facultés, soumis aux mêmes procédés, conduisent aux mêmes résultats.

LE DR. P. PAULET.

AVIS OFFICIELS



Ministère de l'Instruction Publique.

AVIS.

Avis est donné par la présente que les dissidents de St. Maurice, dans le comté de Champlain, n'ayant pas eu d'école en opération depuis plus d'un an, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et paraissant ne pas mettre de bonne foi la loi scolaire à exécution, et ne prendre aucune mesure pour avoir des écoles, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en Conseil que la Corporation des Syndics des écoles dissidentes de la dite municipalité soit déclarée dissoute, quand trois mois se seront écoulés depuis la date du présent avis, en conformité de la seizième section de la 32e Vict. Chap. 16.

(Signé), P. J. O. CHAUVEAU,  
Ministre de l'Instruction Publique.

[1<sup>re</sup> publication.]

DIRECTION, ANNEXION ET SUBSTITUTION DE DÉNOMINATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 22 juillet dernier, faire les créations de municipalités scolaires ci-après désignées, savoir :

1o. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de Sacré Cœur de Jésus de Broughton, dans le Comté de Beauce, les quatrième, cinquième, sixième et septième rangs du Canton de Broughton, depuis le lot No. huit jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement; le huitième rang depuis le lot numéro neuf, le neuvième rang depuis le lot numéro douze,

et le dixième rang depuis le lot numéro dix-sept, aussi jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement.

2o. Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de Sacré Cœur de Marie de Thetford, dans le Comté de Beauce, les cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième rangs de Thetford, depuis le numéro un jusqu'au numéro vingt-huit inclusivement, le quatrième rang depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro vingt-huit aussi inclusivement; et le onzième rang de Broughton depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro vingt-huit aussi inclusivement.

3o. Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de St. Pierre de Broughton, dans le Comté de Beauce susdit, les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs de Thetford, depuis le numéro un jusqu'au numéro vingt-trois, dans les trois premiers rangs et jusqu'au numéro seize, dans le quatrième inclusivement; les dixième et onzième rangs de Broughton, depuis le numéro un jusqu'au numéro seize inclusivement; le neuvième jusqu'au numéro onze; le huitième jusqu'au numéro cinq, les septième, sixième et cinquième jusqu'au numéro sept tous inclusivement, les lots douze et treize des quatorzième et quinzième rangs de Leeds, et les lots numéro onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept du seizième rang du dit Canton, aussi inclusivement.

4o. De séparer le Canton d'Auckland, dans le Comté de Compton, de la municipalité de Newport, dans le même Comté, et l'ériger en municipalité scolaire, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées pour fins municipales.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 14 du courant, faire les annexions et substitutions suivantes de municipalités scolaires, savoir :

1o. Annexer pour fins scolaires à la paroisse de St. George d'Henryville, Comté d'Herbyville, les propriétés des personnes suivantes, savoir : Médard Laurent, Michel Cyr, Pierre Dupuis, Dame Ve. Henry Warner, Germain Chouinard et André Lestage dans la troisième concession de la Seigneurie de Noyan.

2o. Substituer pour fins scolaires, au nom de Village de l'Industrie le nom de Ville de Joliette, que cette municipalité porte pour autres fins civiles.

NOMINATIONS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 15 du courant, nommer Napoléon Legendre, Ecr., avocat, L.C.B., premier clerc de la correspondance française, assistant rédacteur du Journal de l'Instruction Publique et Bibliothécaire au Ministère de l'Instruction Publique, en remplacement de M. Pierre Chauveau, et avec le même salaire, M. Delaney, clerc de la Correspondance anglaise et assistant rédacteur du Journal of Education, prenant cependant la préséance.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 20 juillet dernier, faire les nominations suivantes de Commissaires d'Écoles.

Comté d'Arthabaska, Chester-Est. MM. François Bisson, Louis Tessier et Phidime Lemieux en remplacement d'Israel Beauchêne, Narcisse Ouellet et Joseph Roberge.

Comté de Bagot, Acton Vale. Le Révérend François-Xavier Vanasse, en remplacement de M. Narcisse Bonneau.

Comté de St. Maurice, Pointe du Lac. M. Léon Gauthier, en remplacement de Carle Camirand.

Comté de Témiscouata, Village de Fraserville. Charles Timothéo Dubé, Ecr., en remplacement de M. William Hodgson.

Comté de Témiscouata, St. Arsène. J. Prime Roy, Ecr., en remplacement du Révérend Octave Hébert.

Comté de Wolfe, Wolfestown, M. Augustin Boucher, en remplacement du Rév. L. N. Francoeur, Ptre.

LISTE DES LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, A SA SÉANCE DU 14 JUIN DERNIER, 1871.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 20 juillet dernier, sanctionner la résolution du Conseil de l'Instruction Publique approuvant les livres dont suit la liste, savoir :

Sur la recommandation du Comité Catholique :  
Géographie de MM. Montpetit et Devisme, pour les écoles élémentaires et les écoles modèles.

Abrégé de Géographie de F. X. Toussaint, première et seconde édition, ainsi que la version anglaise pour les écoles élémentaires.

Commercial Arithmétique, Frères de la Doctrine Chrétienne, pour les écoles élémentaires et pour les écoles modèles.

## DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

## BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—M. Edward Thomas Chambers, senior.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—Mlle. Margaret E. Harrower.  
D. WILKIE,  
Secrétaire.

## BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—Mlle. Rose Anna Campbell.  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> Classe, (F) :—Mlles. M. Elmore Lacourse, Marie Julie Milette, et Mlle. Catherine Cushing (A).

F. A. BATES,  
Secrétaire.

## WATERLOO ET SWEETSBURG, (PROTESTANT).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—M. Caleb Benham et Mlle. Orclia Foisy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> Classe, (A) :—Mlle. Louisa Milbets.

Wm. GINSON,  
Secrétaire.

## BUREAU DE CHARLEVOIX.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (F) :—Mlles. Joséphine Auclair, Marie Roy et Mathilde Boucher.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> Classe, (F) :—M. Félix Boucher.

Chs. BOIVIN,  
Secrétaire.

## BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—Mlles. Ellen Burke, Kate Neagle et Louisa Smith.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> Classe, (A) :—Mlles. Catherine Higgins, Mary Mallonney et Maria Waters.

JOHN R. WOODS,  
Secrétaire.

## BUREAU DE BONAVENTURE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—Mlle. Lucie Lefebvre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (F) :—Mlle. Céline Normandeau.

J. A. LEBEL,  
Secrétaire.

## BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—MM. E. T. D. Chambers, James Ferrie et Alexander D. McQuarrie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Classe, (A) :—MM. Niel Campbell, William Douglass, Robert Scott, Mlles. Elizabeth Blair, Amelia Emma Busley, Elizabeth Fortuna, Mary M. Gardiner, Jane McGarry, Louisa Elizabeth Miller, Ellen Nicolson et Catherine Walker.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> Classe, (A) :—Mlles. Amelia Emma Busley, Jane H. Dunbar, Mary McQuig, Jane McNaughton, Elvira Jane Miller, Mary Mott, et Jane Standish.

F. A. GINSON,  
Secrétaire.

## LISTE SUPPLÉMENTAIRE DE PENSIONS.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 14 de ce mois, recommander comme ayant droit à la pension suivante :

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| F. X. A. Montmarquet.....        | \$28 00 |
| Louise Bérubé (Mde Morneau)..... | 15 00   |

\$43 00

Les noms de ces deux personnes ayant été omis dans le premier rapport.

ERRATUM.—Dans le Calendrier du Journal de 1871, la date de la Réunion des Bureaux d'Examineurs pour le mois de novembre a été omise. Cette réunion aura lieu le sept de novembre prochain.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, AOÛT, 1871.

## La Gymnastique.

Nous publions, autre part, dans nos colonnes, un article sur les avantages de la gymnastique. Cette science si salutaire, si propre à développer les forces physiques, souvent pour le plus grand bénéfice de l'intelligence, est malheureusement trop négligée dans ce pays. Aussi, notre population, jadis si renommée pour sa force musculaire, s'affaiblit surtout dans la classe des hommes instruits ; les hommes robustes s'y comptent—et ils sont rares—tandis qu'autrefois, les débiles et les malades faisaient exception. Les enfants des villes surtout gagneraient immensément par l'exercice journalier de la gymnastique. Une voix autorisée, la voix de Sir Étienne Taché, prononçait, il y a quelques années, un magnifique plaidoyer en faveur de cette science (1). Malheureusement, ses sages conseils n'ont pas été suivis partout. Toutefois, il est encore temps d'y revenir, et nous devrions introduire la gymnastique dans le programme de toutes nos institutions. Nous savons que des mères, par trop craintives, redoutent pour leurs enfants, les hardis ebats de la barre, de l'échelle et du trapèze, mais des professeurs zélés et animés de l'esprit de leur état ne doivent pas s'arrêter à d'aussi puériles considérations. Pour une légère entorse, une fracture, une égratignure reçues en pratiquant cet exercice, on acquiert des avantages qui, plus tard, font éviter des dangers sérieux, et permettent en maintes occasions, de se rendre utiles à ses semblables. Sans doute que là comme partout ailleurs, il y a des abus à éviter et des précautions à prendre ; ces précautions sont, du reste, indiquées dans tous les bons traités sur la matière.

« Combien de fois, disait Sir Taché, dans les voyages, les naufrages et les incendies, dans les occasions de chaque jour n'a-t-on pas l'occasion d'admirer le courage, le dévouement de certains hommes, qui, par leur présence d'esprit, leur sang froid, leur force et leur agilité, ont sauvé la vie à des centaines, que dis-je ? à des milliers de personnes. Quel beau spectacle que celui que nous offre un jeune homme intrépide, escaladant au moyen de faibles secours, au deuxième ou troisième étage d'un édifice, pour arracher aux flammes dévorantes, un père, une mère, un enfant chéris ! Que de tressaillements dans l'âme des spectateurs, à la vue de cet autre, qui, aussi prompt que l'éclair, s'élance dans les flots pour un infortuné qu'un accident vient d'y précipiter ! Que d'applaudissements, de bravos adressés à celui qui, fendait la foule au moyen de ses bras exercés et athlétiques, va arracher aux étreintes d'une brute, sous figure humaine, un être impuissant et faible, victime d'une sauvage férocité ou tombé dans un infâme guet-à-pens ! »

Un des meilleurs stratégestes de la France, attribue en partie les revers des armées françaises au défaut de pratique de la gymnastique et il demande que cette science prenne le premier rang parmi les branches de l'enseignement des écoles militaires. C'est à cette seule condition que le soldat pourra donner à son corps une trempo qui lui permette de résister aux fatigues, aux

(1) Voyez la livraison de Septembre 1865 du Journal de l'Instruction Publique, où cette conférence de Sir E. Taché est reproduite.

intempéries des saisons et de surmonter les rudes travaux de la guerre.

Faisons comme eux. Préparons-nous avant l'heure de l'épreuve qui peut sonner pour nous d'un instant à l'autre. Enfants apprenez la gymnastique, à l'école, au collège, partout où elle se trouve enseignée; — hommes, formons des clubs de gymnastique, fréquentons-les assidument, et bientôt on reconnaîtra en nous les dignes fils des vigoureux trappeurs et pionniers de la Nouvelle France.

**Le Collège des Trois-Rivières.**

Les Directeurs du Collège des Trois-Rivières viennent de faire subir à leur maison, un changement dont les véritables amis de l'éducation devront leur savoir gré.

Le programme des études, qui, jusqu'à présent, était entièrement classique est modifié de manière à donner aux élèves, dans les trois ou quatre premières années, les connaissances nécessaires au commerce et à l'industrie, y compris l'étude du Français et de l'Anglais.

L'enseignement des matières exclusivement classiques, est renvoyé aux dernières années; en sorte que, les élèves qui voudront ajouter à leurs études industrielles et commerciales, des connaissances d'un ordre plus élevé, pourront entrer au cours classique, selon leur capacité, après avoir passé trois ans au cours industriel.

Ce cours industriel, bien qu'organisé de manière à servir, au besoin, de préparation au second, sera par lui-même et dans son genre, un cours complet.

Il comprendra à peu près les mêmes matières que celles enseignées dans les excellentes maisons de Ste. Anne et de Terrebonne.

Le cours classique, jusqu'à la philosophie exclusivement, pourra se faire en quatre années et sera le même que celui suivi généralement par les autres collèges de la Province.

Deux années seront consacrées à l'étude de la philosophie et des sciences naturelles.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette détermination des Directeurs du Collège des Trois-Rivières et les remercier, au nom du pays, de ce que nous considérons comme un pas considérable vers l'assimilation de l'instruction publique à l'état et aux besoins actuels de nos populations.

Nous espérons que les sacrifices de tous genres qu'ils ont faits pour mettre leur maison en état de répondre dignement à la confiance des parents, seront appréciés comme ils le méritent.

Le personnel distingué qui vient d'être préposé à la direction du Collège, est d'ailleurs en soi, une promesse qui peut faire compter pour l'avenir sur des succès dignes d'un passé déjà remarquable à plus d'un titre.

**Chambre des Arts et Manufactures.**

*Circulaire adressée aux manufacturiers, fabricants, etc., de la Province de Québec.*

MONTRÉAL, JUILLET 1871.

MONSIEUR,

Je suis chargé par la Chambre des Arts et Manufactures, de vous informer qu'il y aura les 12, 13, 14 et 15 Septembre prochain, à Québec, une Exposition Industrielle qui sera tenue en même temps que l'Exposition Agricole. Tous les manufacturiers, ceux du pays comme ceux de l'étranger sont invités à envoyer à

cette Exposition les produits de leur industrie. Des prix, au montant d'environ \$5,000, seront donnés aux meilleurs échantillons exposés, lesquels se diviseront en treize classes, comme suit :

- Classe 1—Marqueterie, Ebénisterie et autres ouvrages en bois, Instruments de chirurgie, Instruments de musique, etc.
- " 2—Carrosserie, etc.
- " 3—Pièces de Machinerie, Métaux manufacturés, Outils, Appareils, etc.
- " 4—Matériaux à bâtir, Poterie, Tuiles, Ardoises, Boutons, Verreries, etc.
- " 5—Dessins, Peinture, Sculpture, la Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Matériaux employés dans les Beaux-Arts, etc.
- " 6—Papier, Imprimerie, Reliure, Fabrique de papier, etc.
- " 7—Cuirs, Fabrique de cuirs, Caoutchouc, etc.
- " 8—Huiles, Vernis, Produits chimiques et leurs préparations, etc.
- " 9—Géologie et Histoire Naturelle.
- " 10—Savons, Epicerie, Provisions, Tabac, Biscuits, etc.
- " 11—Fabriques en laine, en lin, en coton, ustensiles de pêche, fourrures, etc.
- " 12—Départements des Dames.
- " 13—Manufactures Domestiques.

La plus grande impartialité régnera dans la distribution des prix, lesquels seront accordés par des hommes compétents, honnêtes et indépendants. Les différentes compagnies de chemins de fer et de navigation ont bien voulu réduire leurs taux ordinaires de fret pour le transport des objets destinés à l'Exposition; en un mot, toutes les mesures ont été prises pour engager les manufacturiers à prendre part à ce concours.

Aussi j'ai lieu d'espérer que vous voudrez bien, Monsieur, envoyer à l'Exposition quelques uns des plus beaux échantillons de votre fabrique. Il est important de montrer aux étrangers qui viendront visiter notre Exposition, les progrès accomplis dans notre pays par nos différentes industries; afin de prouver à tous que nous ne sommes en arrière d'aucune nation.

Si vous désirez avoir une liste des prix qui seront distribués, veuillez me l'écrire et je vous en enverrai une copie par le retour de la malle.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

E. LEF. DE BELLEFEUILLE,

Secrétaire.

**Bulletin Bibliographique.**

ANGLETERRE.

MARSHALL.—*The Canadian Dominion*, by Charles Marshall, London 1871—Longman, Green and Co.—VIII—331 p.

Ce volume est orné de six belles gravures représentant 1o l'auteur en costume indien du Nord-Ouest. 2o Québec vu de la Pointe Lévy. 3o Les chutes de la Chaudière près de Lévis. 4o La chute de Montmorency. 5o Le Fort Garry. 6o Les édifices du gouvernement à Ottawa. L'auteur a fait un immense et rapide voyage autour du monde, ayant traversé tout notre continent et étant retourné en Europe par l'Océanie et l'Asie. Au mois de juillet de l'année dernière M. Marshall était à Québec et à Montréal, et son livre, fruit de son voyage et de ses études nous arrivait ici pas tout à fait un an plus tard! Ce n'est pas une relation, c'est simplement une suite de chapitres sur les différentes parties de la confédération, principalement sur le territoire du Nord-Ouest et sur les ressources de notre vaste contrée. Il n'est pas de ceux qui désespèrent de son avenir. Tout au contraire, il prouve par une foule de renseignements statistiques qu'il a pu recueillir et par un examen intelligent des faits qu'il a pu voir et contrôler, lui-même, toute la grandeur future de la nouvelle *Puissance*, qui se fonde actuellement en Amérique. Après avoir visité avec le premier ministre de la

Province de Québec les pittoresques environs de notre capitale, après avoir passé quelque temps à St. Joachim, au Château-Richer en compagnie des savants abbés Brunet et Laverdière, entrant de temps à autre chez quelques-uns de nos cultivateurs et causant avec eux, il s'est enfoncé avec M. Sandfield McDonald et les autres ministres d'Ontario dans le nouveau territoire de Muskoka que ceux-ci allaient ouvrir à la colonisation; puis enfin, il a visité le fort Garry, cause avec Mgr. Taché, parcouru les prairies avec les métis et les explorateurs canadiens. Un homme qui s'est donné tant de peine ne doit pas écrire superficiellement comme la moyenne des touristes français ou Yankees; aussi son livre est-il un recueil de faits et une savante dissertation sur l'avenir des colonies et de l'Empire Britannique. C'est un plaidoyer habile en faveur de la protection qui nous est due et de l'intégrité de l'Empire. En général, M. Marshall tout en étant très anglais se montre sympathique à nos populations françaises. Nous avons cependant à lui reprocher un petit trait de satire au sujet de sa visite à la célèbre église de Ste. Anne, satire dont le simple bon sens dont il est loin d'être dépourvu, aurait dû lui faire faire le sacrifice. On a tant d'autres occasions d'être spirituel lorsqu'on vient de loin que l'on pourrait bien se dispenser de l'être, comme cela, au hasard, et aux dépens de la justice; M. Marshall accuse aussi assez injustement le clergé du nord-ouest d'avoir prouvoqué la rébellion et d'avoir été prêt à un moment donné à consentir à l'annexion, tout en admettant que c'est surtout à Mgr. Taché qu'est dû le succès final du gouvernement, dans cette difficile affaire.

Les données et les vues de M. Marshall au sujet du chemin de fer de la Colombie et de l'avenir de cette nouvelle province de la confédération méritent d'être reproduites.

"L'établissement d'un chemin de fer, d'un océan à l'autre, à travers l'Amérique Anglaise est peut-être l'entreprise la plus importante que l'on puisse imaginer, pour le développement et l'affermissement de l'Empire.

Elle est indispensable, si l'on veut que la confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord soit un fait et non pas un vain mot. Elle est essentielle à la colonisation des riches contrées du Nord-Ouest et à leur exploitation par le commerce et l'industrie de l'Angleterre et du Canada. Elle est enfin nécessaire pour avoir une communication directe avec l'Asie et l'Europe.

Ce chemin de fer et le courant d'émigration qu'il attirera et qui inondera tout le nord du continent feront que la Confédération grandira rapidement en puissance et en influence, et prendra sa place parmi les nations.

Comme il est sûr que l'émigration proviendrait principalement de l'Angleterre et des colonies anglaises de l'Amérique, il se développerait ici une puissance qui serait une autre Angleterre, plus vaste que l'Angleterre actuelle à qui l'union avec la mère-patrie serait sacrée et qui nous resterait attachée par les liens les plus étroits de sympathie, d'alliance et de bonne volonté. En vue d'un avenir imminent où nos alliés d'Europe vont probablement nous manquer, il serait d'une sage politique de renforcer ces alliés naturels formés de notre chair et de notre sang. Les moyens que l'on adoptera pour mener cette entreprise à bonne fin sont d'une importance vitale pour l'Empire.

La nature elle-même semble avoir suspendu ses lois ordinaires afin de faciliter l'exécution de ce vaste projet. A l'endroit où le chemin aboutira à l'Atlantique, sur le rivage même s'étendent de vastes lits de charbon, où les vaisseaux faisant le trajet entre Halifax et Liverpool pourront s'approvisionner de la manière la plus facile; et il est à remarquer que sur toute la côte de l'Atlantique c'est le seul endroit où se rencontre le précieux combustible. Le même fait se reproduit au terminus du Pacifique où de vastes dépôts de houille attendent leur transport à la Chine et au Japon. Ce n'est pas tout encore: Sur le parcours même du chemin, le long de la Saskatchewan, on a découvert des terrains carbonifères d'une grande étendue et dont les couches supérieures, à fleur de terre, rendent les frais d'extraction à peu près nuls.

La nature se montre encore plus favorable à ce projet. Par une heureuse excentricité de la structure des Montagnes-Rochesuses, une passe large et facile et remarquablement basse s'ouvre dans la direction de la ligne droite vers la Chine. La plus grande élévation, 3,760 pieds au-dessus de la mer est moins de la moitié de la hauteur des passes que la ligne du Pacifique Américain a eu à traverser. (1) L'ascension de cette passe, la passe de la Tête Noire ou de la Tête de Cuir, n'est du côté de l'Est qu'un simple talus des vastes plaines de la prairie. La descente vers la Colombie Britannique est parfaitement praticable aux chemins de fer.

Toute la région traversée par cette ligne se compose de bons et valables terrains. Il ne s'y rencontre aucune de ces portions de terre de la nature des plaines arides et salines dont quelques-unes ont une étendue de 500 milles, que l'entreprise américaine a cependant traversées avec succès. De Halifax à Ottawa, la ligne existant déjà

en partie, sera complétée bientôt; elle traverse une région fertile et considérablement établie. Au nord du lac Supérieur et au sud du lac Seul, le chemin aidera puissamment au développement d'une région dont les richesses minérales sont inépuisables. Vers l'ouest, il traversera une région magnifiquement boisée, puis se dirigera à travers le futur grenier de la Puissance, et les vastes pâturages de la Saskatchewan. De là, pénétrant dans la passe de la Tête Noire, la ligne passera de nouveau sur un sol riche en minéral, riche surtout par les mines d'or de la rivière Fraser et du Caribou. Ne fût-ce que comme moyen de communication entre les différentes portions du Continent, la construction de cette ligne deviendrait bientôt une nécessité commerciale.

Mais si les Parlements et les Assemblées Provinciales sont trop occupés pour donner une minute d'attention aux demandes en faveur de ce chemin de fer, que l'on permette à une douzaine de commerçants de Londres, de Liverpool d'en entreprendre la construction avec le seul avantage d'un octroi de lots de terre alternatifs, comme on a fait pour la ligne du Pacifique américaine et le chemin sera construit et mené à bonne fin dans l'espace de quelques années.

Nous n'avons pas encore indiqué toutes les raisons qui viennent à l'appui de cette entreprise et en assurent le succès. Le chemin de fer du Pacifique de la Puissance tel que projeté se trouve sur la ligne la plus droite vers la Chine. Ce n'est pas d'après une carte géographique que l'on peut se faire une idée exacte des distances en droite ligne, d'un lieu à un autre. Il est impossible de montrer la convexité de la terre sur la surface plane de ces cartes. Mais prenez une sphère; placez le bout d'une corde sur Canton; amenez-la par une ligne aérienne droit sur Liverpool, avec la seule déclinaison que la configuration du continent rend nécessaire. La corde passera uniquement sur le territoire Britannique. Traversant le Pacifique, la ligne pénétrera dans l'île de Vancouver, suivra la Saskatchewan, traversera le territoire de la Rivière Rouge, touchant au fort Garry, passera au nord du lac Supérieur, coupera le St. Laurent et atteindra l'Atlantique au Cap Breton. En présence d'une sphère, on comprendra de suite que la ligne projetée de la Puissance sera de douze cents milles plus courte que celle des Etats-Unis reliant San-Francisco à New-York.

Le commerce cherche les voies les plus courtes et les plus promptes, de la même manière que l'eau cherche les plus bas niveaux.

Le vrai passage du Nord-Ouest est trouvé. Le commerce de l'Asie, dans l'Ancien-Monde avait élevé une longue suite de villes dont la renommée a survécu à leur ruine, Ninive, Babylone, Palmyre, Bagdad, Alexandrie. Ce grand commerce, qui commence à se diriger vers l'Est pour fuir le tour du monde, aidera puissamment à la construction d'une nouvelle chaîne de villes, animées par une civilisation plus jeune et plus pure, s'élevant depuis Victoria jusqu'à St. Jean, dignes rivales des glorieuses cités des temps anciens."

#### CANADA.

MY FIRST YEAR IN CANADA. By the Right Rev. Aehon Orenden, D. D. Bishop of Montreal and Metropolitan of Canada.

C'est un joli petit volume, imprimé à Londres, décrivant d'une manière naïve et pittoresque les impressions et les observations de l'Evêque durant sa première année de séjour en Canada. L'ouvrage commence par la narration des circonstances de sa nomination au siège de Montréal suivi d'un récit de son voyage au Canada. Le prélat ne paraît pas admirer notre manière de voyager en chemin de fer. Dans un des chapitres, intitulé "un hiver à Montréal," nous trouvons ce qui suit.

"Je ne connais aucun lieu plus agréable que Montréal pour y passer les nuits d'hiver. Sa gaieté, et en même temps sa tranquillité, due sans doute à ce que les traîneaux glissent sans bruit sur la neige remplacent le roulement des voitures à roues dans les rues, ses différents expédients pour éloigner le froid, l'urbanité de ses habitants, les moyens faciles de transport, tout s'accorde à en faire une résidence délicieuse pour l'hiver.

Les extraits qui suivent ne peuvent manquer d'exciter l'intérêt. On désigne sous le nom de Cantons de l'Est une grande étendue de terres situées au sud du St. Laurent. Le gouvernement, sous le règne de George III divisa cette partie du pays en terrains de dix ou douze milles carrés, appelés Townships (ou cantons) et ayant chacun une municipalité séparée. Les cantons s'étendent depuis Bedford et Stanbridge à l'Ouest jusqu'à quelque distance au delà de Richmond à l'Est; et au Sud ils avoisinent la ligne frontalière des Etats-Unis. La plus grande partie de cette étendue de terre est située dans le diocèse de Montréal, l'autre partie se trouve dans celui de Québec. Le pays a une apparence plus vivante et plus florissante que toute autre partie du Bas-Canada. N'est pas tellement défriché et paraît être assez bien cultivé, et si ce n'était les longs et durs hivers, l'oserait dire qu'il n'est pas dans le monde pour des entreprises agricoles, d'endroit plus avantageux que le Canada. Toute la campagne, depuis Philipsbourg sur la baie de Missisquoi en gagnant à l'Est, jusqu'à Mamphrémagog et de là au lac Brôme, en traversant Waterloo, Shefford, Iron Mill et Sweetburg est très pittoresque.

Elle nous rappelait sous plus d'un rapport quelques parties de la

(1) La passe d'Evans (E.-U.) est de 8,442 pas.; celle du Serpent-et-Sonnettes, de 5,600 et celle de Bridger, de 7,534.

Suisse. Les montagnes sont basses mais bien boisées et très agréablement formées. A l'exception de deux ou trois beaux lacs, les pièces d'eau font défaut dans ce district, et les maisons en bois ne peuvent être comparées aux pittoresques chalets suisses. Le pays est parsemé de granges et de dépendances sans nombre, mais il leur manque les avant-toits, les sculptures, et ce qui plus est, les charbons des tapisseries de même genre en Suisse. Malgré cela, c'est un charmant pays et nous sommes enchantés de plusieurs de nos promenades.

JOSEPH TASSÉ.—*Les Canadiens de l'Ouest*—F. X. Aubry, par Joseph Tassé—brochure, 33 pp. in 8vo.

M. Tassé aime son pays et ne veut rien lui laisser perdre de ses gloires. C'est ainsi que dans la profondeur des forêts du Nord-Ouest, dans le Far-West et jusque dans les déserts du Texas, il va recueillir une à une les œuvres de nos compatriotes que le goût des aventures ou l'esprit d'entreprise ont dispersés sur tout le continent d'Amérique. La Revue Canadienne recueille depuis déjà longtemps, ces monuments pieux que M. Tassé élève sur des tombes ignorées jusqu'ici et cependant bien dignes d'attirer notre attention. De la vie de F. X. Aubry, l'auteur a fait une brochure séparée et il a eu raison. On ne saurait trop la répandre, trop la rendre accessible à nos compatriotes. Cette petite brochure de 33 pages, écrites hardiment, sans effort, avec une grâce et un naturel qui ne se démentent nulle part, contient en outre plus d'une précieuse leçon.

F. X. Aubry naquit à Maskinongé le 4 Décembre 1824. Les ressources de son père, brave cultivateur de l'endroit étaient bornées, et sa famille nombreuse—en sorte que de bonne heure, François-Xavier dut pourvoir par lui-même à ses besoins. Il savait lire, écrire et compter—ce qui lui permit d'entrer comme commis chez M. Clément, marchand de Maskinongé, et plus tard chez M. Louis Marchand, à St. Jean, où il demeura trois ans.

Le père d'Aubry forcé de vendre sa terre se retire dans les townships du Saint-Maurice où la misère le poursuit. Affligé des malheurs de sa famille, François-Xavier résolut d'aller tenter fortune aux Etats-Unis. De St. Louis où il a trouvé de l'emploi chez deux compatriotes, il apprend la nouvelle de la mort de son père. Il envoie sans hésiter ses premières épargnes à sa bonne mère.

C'est à St. Louis qu'il organise la première caravane qu'il va diriger lui-même jusqu'à Santa-Fé, capitale du territoire du Nouveau-Mexique. Devenu commerçant, sur crédit, bientôt on le voit réaliser une belle fortune. Les sauvages qui parcouraient alors les prairies par troupes nombreuses apprirent de bonne heure à respecter la force de son bras, la justesse de son tir et plus encore son caractère, d'une énergie indomptable.

L'exemple suivant peut donner une idée de sa force musculaire et de sa puissance de volonté.

En 1848, Aubry fit un pari célèbre aux Etats-Unis. A raison d'un enjeu de \$36,000, il dit qu'il se faisait fort de parcourir le trajet de Santa-fé au fort Independence, distance de près de 900 milles, en sept jours. Il fit l'acquisition dans ce but des meilleurs coursiers et donna entre autres prix élevés pour les chevaux du Haut-Canada la somme de \$1,700 et de \$1,200. Les préparatifs d'une pareille course furent énormes et dépassèrent de \$9,000 le montant du pari.

Aubry voulait faire un tour de force inouï et il y réussit. A tous les cinquante milles, il y avait deux chevaux de relai qui l'attendaient. Il menait constamment ses coursiers à toute vitesse, ses éperons labouraient leurs flancs et des flots d'écume blanchissaient leur poitrail. Aussitôt que l'un était surmené, il enfourchait l'autre et souvent il arrivait que la monture tombât de lassitude, à huit ou dix mille du prochain relai. Alors l'infatigable cavalier, qui pouvait franchir une pareille distance presque aussi rapidement qu'un cheval, reconrait à la vitesse de ses propres jambes qui étaient vraiment d'acier et on l'eût pris pour une gazelle tant il était agile. Il tua plus de seize chevaux combattus, traversa plusieurs rivières à la nage, reçut une pluie torrentielle pendant vingt-quatre heures et sur un espace de six cents milles, il fut obligé de courir sur des chemins boueux et difficiles. Aubry ne dormit pas une heure durant toute cette course, la lune et les étoiles lui servaient de luminaires éclatants, il ne s'arrêta pas un instant pour restaurer ses forces, seulement on lui donnait quelquefois aux relais un peu d'eau-de-vie et quelques tranches de venaison qu'il saisissait précipitamment.

Il arriva au fort Independence avant le temps voulu, car il avait franchi cette immense distance en cinq jours et demi. Après un effort aussi surhumain, on aurait pu croire qu'il eût tombé d'épuisement. Mais Aubry avait une organisation extraordinaire et elle n'en fut pas affectée. Il se rendit de suite à l'hôtel et dormit pendant vingt-quatre heures d'un sommeil de plomb. Ce temps écoulé, l'hôtelier avait ordre de l'éveiller en lui donnant un coup de poing sur le front. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire, car les ordres d'Aubry étaient obéis rubis sur l'ongle. Aubry se leva ensuite Pestonia et partit le lendemain aussi dispos que jamais à bord d'un steamer pour St. Louis.

Cette course fit grand bruit aux Etats-Unis. Toute la presse en parla en donnant des détails les plus circonstanciés et le nom d'Aubry vola dans toutes les bouches. Suivant la mode américaine, la photographie répandit à profusion les traits énergiques de notre compatriote, et on trouva son portrait appendu à mille endroits de réunion publique

et dans les hôtels. Aubry devint le héros du jour. Il ambitionnait la gloire, ressortissant de tous les actes qui devaient l'illustrer, et il réussit à l'obtenir en cette circonstance. Il n'y a pas de doute qu'il s'acharna à poursuivre la célébrité durant toute sa vie, car il avait à l'un de ses amis qu'il brûlait du désir de faire des choses extraordinaires. Son nom était tellement populaire dans les grandes villes américaines, que la foule le suivait dans les rues alors qu'on le désignait comme étant le fameux Aubry.

Quelque temps après cette course extraordinaire, Aubry se trouvait à Astor House, à New-York. Ce tour de force était vivement discuté par un groupe de personnes, les unes en parlant avec admiration, les autres le dénigraient. Quelques braves gens disaient qu'ils pouvaient faire la même course plus rapidement qu'Aubry. Celui-ci averti du fait se joignit aux discutants et après avoir pris part à leur entretien, il déclara tout-à-coup à leur grande surprise, qu'il était l'objet de leur débat animé et qu'il offrait de parier \$300,000, que personne ne pourrait faire le même trajet dans sept jours de temps. Mais aucun des volontaires ne se présenta pour relever le gant.

Mais la fortune que l'on ramassa ainsi au milieu des aventures et des hasards n'offre guère de stabilité. Montagnes de sables, le vent les disperse tour à tour avec une égale rapidité. Citons encore l'auteur :

Dans une seule expédition Aubry perdit toute la fortune considérable qu'il avait amassée. Il avait fait des achats considérables de marchandises pour expédier au Nouveau-Mexique et il comptait sur des recettes brillantes. Mais il fut bien déçu. En arrivant à Council Grove, à environ 150 milles du fort Independence, il apprit que les sauvages avaient mis le feu à la prairie, comme cela arrive souvent, soit intentionnellement ou par accident.

On sait ce que sont ces immenses incendies. En un instant, le feu qui éclate à un endroit se répand comme un ouragan avec la rapidité de l'éclair. Il envahit des espaces immenses, rase complètement l'herbe sèche des prairies, qu'il transforme en un océan de flammes tourbillonnantes; les herbes de feu illuminent l'horizon de leurs feux rouges et à leur bruissement succèdent des détonations dans l'air semblables à celles des armes-à-feu. Le feu prend mille formes différentes. Tantôt on le dirait sinueux comme un serpent, tantôt il ondule comme une vague montonnée. La rafale change-t-elle de direction, il s'arrête subitement comme un coursier vigoureusement retenu et il va promener ailleurs sa marche furibonde en laissant derrière lui une longue traînée de fumée. Tous les voyageurs qui ont assisté à ce spectacle le disent vraiment grandiose. L'herbe ainsi détruite sur une aussi vaste zone, il n'est plus possible à une caravane de traverser les prairies. Les centaines de mules qui transportent de lourds wagons n'ont pas d'autre moyen de subsistance, car il ne serait pas possible de transporter assez de fourrage pour les nourrir durant ce long trajet. Les mules mexicaines résistent tellement bien aux fatigues qu'elles peuvent cependant être plusieurs jours sans boire ni manger, mais il n'en est pas ainsi des mules américaines qui ne sauraient endurer de pareilles privations.

Il y avait qu'un moyen hardi de pénétrer dans le Nouveau-Mexique avec toutes les richesses qu'il y transportait. Aubry était homme à le tenter. C'était de faire un assez long circuit en allant passer à travers les vallées qui s'étendent le long de la chaîne des Montagnes Rocheuses. Si l'expédition avait la chance de passer assez tôt pour éviter les tempêtes de neige qui sévissent à certaines époques au pied de ces monts sourcilleux, elle pouvait espérer de parvenir saine et sauve à destination, mais dans l'autre alternative, elle courait risque d'y trouver son tombeau. Les sinistres présages de beaucoup d'amis d'Aubry faillirent se réaliser.

Après beaucoup de marches fatigantes le long de la rivière Arkansas, la nombreuse caravane arriva dans la vallée du Purgatoire, nommée ainsi par les canadiens qui l'appelaient Picaire (1); ils lui ont donné cette désignation parceque l'endroit était extrêmement difficile.

La rivière du Purgatoire est peu large, mais fort rapide et sur ses bords s'élevaient des touffes de cotonniers et autres arbustes d'une grande variété. Ses flots roulent quelquefois à travers des terrains montagneux dont les sommets grisâtres sont dénudés et où se dressent clair-semés des cèdres rabougrés. L'ours, le daim, l'autoupe et autres bêtes fauves se réfugient quelquefois dans cette région.

La vallée porte bien son nom significatif de Purgatoire. Car la caravane d'Aubry avait à peine fait halte, qu'un affreux ouragan se déclara. Le vent hurlait avec violence en allant s'engouffrer dans les gorges des montagnes et la neige soulevée par la bise tombait tourbillonnante en blanchissant la plaine. Au craquement des arbres qui se tordaient sous la rafale succédaient les cris des animaux carnassiers sortant avec effroi de leurs tanières. La scène était bien propre à jeter dans l'épouvante le malheureux voyageur surpris par cette bourrasque.

(1) Les Canadiens ont ainsi baptisé plus d'une rivière de l'ouest. Ce sont eux qui ont nommé entre autres cours d'eau : Fer-à-cheval, Fontaine-qui-boit, Cache-la-poudre, Rivière-aux-cajars, Rivière-boisée, Rivière-aux-bouleaux, Rivière-aux-chutes, Rivière-malheur.

Comme il était impossible de s'avancer davantage en wagons, les hommes de l'expédition crurent que c'en était fait d'eux et de leurs animaux. Les vivres ne pouvaient durer bien longtemps et le fourrage allait manquer.

Dans cette triste conjoncture, Aubry offrit de donner \$1,500 à ceux de ses aides qui traient porter une lettre au gouverneur du Nouveau Mexique à Santa-fé, afin de réclamer le secours immédiat des troupes pour empêcher leur perte commune. Deux partirent mais ils revinrent le lendemain sur leurs pas, la neige était amoncelée partout et s'élevait quelquefois en véritables monticules, semblant offrir une barrière infranchissable.

Aubry se décida alors de faire ce que les plus hardis ne pouvaient effectuer et il offrit une rémunération élevée à ceux qui voudraient l'accompagner. Deux hommes se présentèrent pour le suivre. Mais ils n'allèrent pas loin sans rebrousser chemin. La neige s'élevait jusqu'à la ceinture, un froid glacial régnait et il n'y avait qu'Aubry avec son mâle courage, et les muscles d'acier pour pouvoir se frayer un passage. Il se munir d'armes à feu, de quelques tranches de venaison et partit comme toujours avec cette indomptable intrepidité qui jamais n'a fléchi.

Aubry était à environ 400 milles de Santa-fé et à 250 milles des habitations les moins éloignées. On voit quelle rude tâche il avait à accomplir. Il se trouvait absolument dans la même situation qu'antrefois l'intrepide Lasalle, avec lequel sa vie offre d'ailleurs plus d'un parallèle, lorsqu'après les désastres de son vaisseau le *Griffin*, il fut obligé de laisser l'Illinois et de franchir seul et à pied 1200 milles à travers des forêts peines de neige, vivant de chasse; courant les plus grands dangers, pour aller chercher du secours au Canada afin de poursuivre ses glorieuses découvertes. Aubry marchait depuis l'aube jusqu'au crépuscule, franchissant tous les obstacles et triomphant de l'écablissement physique causé par ces marches forcées. Lorsque le soleil avait cessé de doré la cime des Montagnes-Rochieuses, il n'avait pour s'abriter contre la tempête et pour toute place de repos que l'épaisse couche de neige, qui menaçait de l'ensevelir et dans laquelle il se creusait un lit.

Après de longs jours de marche, il arriva le soir à la résidence de M. P. A. Senécal, à San Miguel, lequel le croyait bien perdu dans les neiges des Montagnes Rochieuses. Il s'y procura une excellente monture et partit immédiatement pour se rendre à Santa-fé et comme il pouvait l'emporter sur le plus rapide *caballero* du pays, il y arriva tard dans la nuit, après avoir changé trois fois de chevaux et avoir parcouru une distance de 50 milles sur un terrain fort accidenté. Sans plus de forme, il se rendit en toute hâte à la demeure du gouverneur. Le domestique ou *portero* ne voulait pas éveiller son maître, mais Aubry le menaga de son revolver s'il ne le conduisait de suite à sa chambre. Ce brutal argument eut son effet. Le premier dignitaire du Nouveau Mexique, après avoir su le nom de son visiteur matinal, se leva immédiatement, et les salutations de rigueur faites, un dialogue animé s'engagea à peu près dans les termes suivants :

—Gouverneur, j'ai 400 hommes, 1200 mules et une immense quantité de marchandises menacés d'une perte certaine au pied des Montagnes Rochieuses, il me faut le secours immédiat de vos troupes.

—M. Aubry, je n'ai pas d'instruction dans ce sens et je ne puis agir sans y réfléchir.

—Gouverneur, ma demande est péremptoire, vous ne pouvez laisser périr 400 hommes et me condamner en même temps à la ruine. Il me faut l'aide de vos troupes, si vous me la refusez, je vais prendre des moyens extrêmes pour l'obtenir.

—M. Aubry, il me faudrait du temps pour organiser un pareil envoi de troupes.

—Gouverneur, vos soldats sont prêts, vous avez des wagons et il faut qu'ils partent sans retard, avant même le lever du soleil. Donnez les ordres aux officiers et les hommes vont pouvoir se mettre de suite en route.

Aubry avait un air menaçant et le gouverneur qui le connaissait dut obtempérer à ses pressantes injonctions. Les ordres furent donnés et quelques heures après les soldats partaient pour la vallée du Purgatoire. Aubry avait eu la prévoyance d'acheter plusieurs centaines de mules qui accompagnaient l'expédition afin de remplacer les siennes, qui avaient dû presque toutes périr. Les wagons furent chargés de foin et de maïs.

Lorsque les militaires atteignirent la vallée du Purgatoire, ils furent accueillis comme des sauveurs par la caravane famélique, qui avait perdu tout espoir de salut. Les hommes s'étaient d'abord nourris de la chair coriace des mulets, mais dans une seule nuit, plusieurs cents de ces bêtes de somme étaient mortes de froid, et ils n'eurent durant plusieurs jours que du bœuf et de la graisse pour calmer les tiraillements de la faim. Tant que les mules purent résister aux rigueurs du froid et de la faim, elles n'eurent pour pâture que les tiges des cotonniers qui bordaient la rivière Purgatoire. On ne put emporter qu'une partie des effets d'Aubry et la plupart des wagons durent rester sur place. Ceux-ci au nombre d'environ cent-cinquante avaient une valeur

de sept à neuf cents piastres chacun. Ainsi la perte des mules, des wagons et des marchandises atteignit un chiffre énorme. Non seulement Aubry engloutit dans cette malheureuse expédition tout ce qu'il possédait, mais il se trouva en face d'un passif de \$90,000.

Un pareil désastre aurait pu décourager les plus déterminés, mais notre héros sut le supporter courageusement. Ayant un crédit illimité chez ses fournisseurs de St. Louis, de New-York et de Philadelphie, il put continuer son commerce sur une échelle aussi considérable que par le passé et réparer en peu de temps les brèches qui avaient été faites à sa fortune.

Encore un trait entre mille de ce mâle courage, qui valut à Aubry, la plupart de ses succès mais qui devait aussi causer sa mort.

Un soir, la caravane s'était arrêtée pour le campement de la nuit. Le temps était des plus agréables, le ciel était pur, la brise caressait à peine les longues herbes des prairies qui exhalaient leurs senteurs embaumés, les animaux paissaient tranquillement et on n'entendait que le pétilllement de la flamme du brasier qui répandait de vives clartés. Pendant que toute la nature semblait silencieuse, on entendit inopinément le bruit d'une cavalcade bruyante qui s'avancait rapidement dans cette direction. C'était une nuée de sauvages, qui comme toujours, voulaient surprendre les voyageurs afin d'enlever leurs mules et les détrousser. Tous les hommes furent en un instant mis sur le qui-vive et saisirent leurs armes pour se préparer à toute éventualité. Suivant la coutume ordinaire, les *arrières* ou *valetiers* disposèrent de suite les wagons en forme de cercle en dedans duquel on mit les mules en sûreté. Les hommes se tinrent derrière les wagons qui leur servirent de ramparts, prêts à coucher l'ennemi en joue. Celui-ci était divisé en deux bandes, dont chacune avait un chef, ayant la tête ornée de panaches, le visage barbu et les bras tatoués. Aubry et M. Senécal leur firent signe à une certaine distance de ne plus s'avancer, sinon ils recevraient une bordée. Les deux chefs mirent pied à terre comme pour parlementer.

Au nombre des animaux de la caravane, il y avait une superbe jument, couleur orange, appartenant à M. Senécal, et fort bien dressée pour chasser le bison, qui constituait à peu près la seule nourriture de l'expédition. Elle tenta fort les sauvages, qui refusèrent de s'en retourner sans qu'on la leur donnât. Mais M. Senécal, ne voulant pas s'en dessaisir, répondit qu'il aimait mieux combattre que de leur en faire don. Il leur en offrit en revanche certains articles qu'il leur étala et ayant une valeur de plusieurs cents piastres, mais les sauvages tinrent mordicus à la cavale orange. C'était là la condition de leur retraite.

Aubry, fatigué finalement de leurs obsessions, empoigna soudainement l'un des chefs sauvages, en saisissant les longues nattes dans lesquelles brillent des plaques d'argent et qui flottaient sur leurs épaules. Il le fit sauter comme un pantin en lui assenant force taloches et coups de pieds et l'étrilla d'impuissance. Les coups furent si prestement appliqués que le chef sauvage, affolé de terreur, ne sortit broyé des mains d'Aubry que pour mettre le pied à l'étrier et s'élançer comme un trait dans le lointain avec toute la troupe effarée. Elle ne se croyait pas assez forte pour avoir le dessus sur des hommes aussi peu sensibles à la crainte.

Ceux-ci s'attendaient bien à une attaque sérieuse après la dégélée bien conditionnée administrée par Aubry au chef sauvage. Aussi ils se préparèrent en conséquence à recevoir l'assaut durant la nuit. Les sentinelles furent doublées, eurent constamment l'oreille au guet et toutes les carabines étaient prêtes à faire feu. Mais l'ennemi ne revint que le lendemain en nombre imposant. Ce bataillon était bien composé de 1200 à 1500 hommes. Les assaillants insistèrent de nouveau pour avoir la cavale orange. Mais on leur intima formellement qu'ils ne l'auraient pas et qu'on ne leur donnerait de plus que la moitié des présents offerts la veille. Si ces conditions ne leur étaient pas agréables, ils devaient emporter le butin qu'ils convoitaient par la force de leurs carabines. Cette conduite déterminée leur fit entendre raison, ils agréèrent cette condition, puis disparurent au milieu d'un nuage de poussière. On ne revit plus ces insolents et dangereux maraudeurs.

Aubry était à Santa-fé le 20 août 1854, chez un de ses amis, M. Mercure, marchand de la ville. Il venait de découvrir un chemin en raccourci pour se rendre en Californie, et il s'en promettait de grands avantages pour son commerce.

"Au nombre des personnes qui vinrent le saluer, il y avait le major H. Weightman, ci-devant pair-maître dans l'armée Américaine et qui fut l'un des deux premiers sénateurs délégués par le Nouveau-Mexique au congrès des Etats-Unis. Weightman jolousait fort Aubry, et il était parait-il, l'agent d'une puissante compagnie de chemin qui voyait dans notre compatriote un rival aussi heureux que redoutant."

"Aubry était d'habitude fort tempéré, mais lorsqu'il arrivait de ses longues courses, il aimait à réunir ses amis et à fêter son retour. C'est ce qui eut lieu chez M. Mercure. Mais au milieu de l'entrechoquement des verres, Weightman, qui avait ses déboires sur le cœur, provoqua Aubry avec des paroles acérées. Celui-ci riposta vivement et lorsqu'on devint out bien fermenté dans le cerveau de Weightman, on le vit mettre sa main dans sa poche d'habit en même temps que de l'autre il relevait son verre rempli de liqueur comme pour se

l'ingurgiter. Aubry, qui comme les mexicains était toujours armé, (1) mit instinctivement la main sur son revolver pour se préparer à toute agression; mais au même instant, le lâche Weightman aveuglait Aubry en lui jetant dans les yeux le contenu de son verre et il lui lançait presque simultanément un coup de poignard dans la poitrine. Aubry ne put répéter en se tournant vers son ami Mercure que cette parole: "Je suis mort!" Et il tomba mortellement frappé par le poignard de l'assassin. (2)

Cette fin tragique causa une excitation indescriptible à Santa-fé où Aubry était connu et aimé presque universellement. Le peuple s'attroupa menaçant et voulait écharper l'insensé Weightman, mais les troupes américaines arrivèrent aussitôt et parvinrent à conduire l'assassin dans la prison de la ville. Le lendemain, Weightman ayant euvé son vin, on lui apprit qu'il était ceroué parce qu'il avait assassiné Aubry. Cette lugubre nouvelle le frappa comme un coup de foudre, le vertige le saisit, il était fou! Son dérangement corporel ne fit que s'aggraver et quelques jours après, il allait prendre place dans un asile des aliénés des Etats-Unis et, deux ans après cette date funèbre, il y terminait sa malheureuse existence.

Aubry fut inhumé dans le cimetière catholique et laissa des regrets universels.

Mgr. Lamy, Evêque dévoué de Santa-fé, lui disait quelque temps avant sa mort:

— Vous êtes riche, M. Aubry, vous devriez cesser à présent votre vie aventureuse, car vous pouvez à chaque instant périr sous les balles des sauvages.

— Ah! non, Monseigneur, dit-il, j'ai déjà entendu siffler des milliers de ces projectiles, mais je m'en moque, ce ne sont pas les balles des sauvages qui me tueraient.

Il avait raison, la balle ne devait pas terminer sa vie accidentée, mais le poignard d'un lâche major américain.

Cet homme étonnant, mort à trente ans à peine, a rendu des services inappréciables au commerce, à la science et à la religion, au commerce, par l'ouverture de nouvelles routes, par la sécurité dont son nom couvrait les caravanes, à la science et surtout un corps topographique envoyé dans les Montagnes Rocheuses pour y tracer le futur chemin de fer interocéanique, à la religion par la protection qu'il accordait aux missionnaires et les dons généreux qu'il faisait à l'Eglise. On assure qu'il a donné plus de \$12,000 à Mgr. Lamy, Evêque de Santa-fé pour l'aider dans la fondation d'institutions catholiques et dans d'autres œuvres pies.

"Lors de sa mort, Aubry avait des valeurs au montant de \$23,000, déposées dans les banques de Santa-fé et de Saint-Louis. Sa fortune était bien plus considérable mais ses agents ont soustrait une grande partie de l'argent qui devait revenir à sa famille."

— Qui ne reconnaîtra qu'en restituant à notre histoire, ces pages si vives perdus dans le desert, M. Tassé a fait acte d'un patriotisme éclairé et généreux?

*"Catholicisme, Protestantisme et Infidélité, par le Rev. P. Witenger, S. J.; D. J. Sullier & Cie, Editeurs, Montréal."*

"Tel est le titre d'un ouvrage de quatre cents pages que les Editeurs nous ont fait parvenir, il y a quelques jours.

Nous n'avons pas encore eu le loisir de le lire en entier, mais d'après ce que nous en avons vu nous pouvons dire que c'est un plaidoyer magnifique en faveur de la foi catholique, s'adressant également au cœur et à la raison.

Nous voulons l'étudier d'ici à quelque temps, afin de pouvoir en donner une appréciation plus complète dans un prochain numéro.

Le prix n'en est que de 60 cts.

**Revue Mensuelle.**

Le 15 Juillet de l'année dernière, il y a aujourd'hui un an, la guerre était déclarée entre la France et la Prusse. Quel siècle a jamais vu s'accomplir autant d'événements que n'en a vus cette année? Le plus bril-

(1) Au Nouveau-Mexique, la plupart des habitants portent constamment des armes-à-feu. Le jour, la dague ou le revolver sont suspendus à leur ceinture et ils les déposent la nuit sous leur oreiller. Le marchand qui sert ses pratiques a tout près de lui un revolver à six coups et l'avoient qui va plulider est armé jusqu'aux dents. Aux bals, aux danses et même à l'Eglise, les Mexicains portent des armes-à-feu; on dirait que leur vie est sans cesse en jeu.

(2) Beaucoup de rapports contradictoires ont été repandus sur la mort d'Aubry. Mais l'auteur a raison de croire que cette version est la seule authentique. Elle a été fournie par M. Henri Mercure, frère de Joseph Mercure, qui a assisté à la fin tragique d'Aubry et il en a relaté tous les détails à M. Senécal, lors de son voyage au Canada, il y a trois ans.

lant Empire du monde a été entamé, la plus belle ville a été en partie détruite, un autre empire a surgi et l'arbitrage des destinées de l'Europe a passé en d'autres mains. Ce drame terrible ne paraît pas toucher à son dénouement. La France n'est pas au plus bas de sa chute.— Accrochée à mi-chemin à un rameau fragile, elle pend encore sur un abîme sans fond. On accourt de tous côtés à son secours, on tente tous les moyens de sauvetage, mais ses forces s'épuisent visiblement et la main qui pourrait la tirer de là ne l'a pas encore atteinte. Chambord lui a tendu la hampe de son drapeau blanc, mais on l'a repoussé avec des moqueries; quelques voix appelent de nouveau l'Empire et ces voix trouvent de l'écho dans les armées rapatriées, mais l'Internationale, plutôt que d'accepter cette assistance, se jetterait elle-même sur le corps de la France, pour précipiter sa ruine, semblable au bourreau qui pèse de tout son poids sur le corps d'un supplicié, trop lent à mourir, à son gré.

A l'heure qu'il est, la France n'a pas de constitution. Soumise à un gouvernement provisoire, elle cherche à prendre pied sur un sol ferme, de raseoir sur des bases durables les institutions politiques nouvelles qu'elle veut créer. Thiers se fait vieux, qu'il disparaisse et tout retombe dans l'imprévu. Il n'existe même pas de loi électorale qui permette à la nation de se constituer en comices et de se donner une nouvelle forme de gouvernement. On veut offrir la Présidence du Conseil Exécutif à M. Thiers pour un terme de trois ans.— Si le grand homme d'Etat accepte la tâche, il est fort douteux qu'il puisse la remplir jusqu'au bout. Les travaux et les veilles qu'elle exige sont au-dessus des forces ordinaires de la nature humaine.— Car cette présidence comporte une action incessante, un exercice perpétuel de l'esprit et du corps, dont nul homme n'est capable, à l'âge avancé de 75 ans. Un publiciste français faisait observer que la position de M. Thiers ne ressemble en rien à celle du président des Etats-Unis. En France, c'est le président qui gouverne et les ministres qui règnent, tout le contraire de ce qu'on voit chez nos voisins.

Admettant encore que Thiers résiste, que sa vigoureuse nature lui fasse surmonter des fatigues surhumaines, la popularité dont il jouit en ce moment restera-t-elle attachée pendant trois ans à son nom? Il est permis d'en douter lorsque l'on sait à quelles fluctuations l'opinion publique de ce pays est sujette. Demain, après-demain peut-être, une tourmente révolutionnaire l'emportera et après lui que restera-t-il? Voici que Favre, l'un de ses plus solides appuis lui a remis son portefeuille de ministre des affaires étrangères et Jules Simon se retire du Département de l'Instruction-Publique. En même temps, il est facile de s'apercevoir que Gambetta, sous ses protestations d'amitié cache l'ambition de le supplanter et de s'asseoir à la première place. Dans le choix du successeur de M. Favre, le président a eu la main particulièrement heureuse. Charles, comte de Rémusat, Ministre des Affaires-Etrangères est un philosophe et un littérateur distingué, en même temps, un homme d'ordre et de convictions religieuses. Il est né à Paris, le 14 mars 1797; il a donc, comme M. Thiers, 75 ans.

Il fut d'abord avocat, puis journaliste. Ce fut, comme journaliste qu'il protesta en 1830 contre les ordonnances de juillet. Nous le voyons ensuite député de Toulouse, puis sous-secrétaire d'Etat, toujours associé à la politique de M. Thiers contre M. Guizot.

Ministre en 1840, rejeté dans l'opposition par M. Guizot, il redevint ministre dans les dernières années du règne de Louis-Philippe.

Il fait partie des assemblées en 1848 et 1849, puis s'exile volontairement au Coup d'Etat. M. de Rémusat est l'un des 40 de l'Académie Française.

A propos d'Académie, nous rappellerons un souvenir de la Commune qui donne la mesure de ses idées de progrès et de civilisation. Le citoyen Jules Vallès, délégué à l'instruction publique voulait interdire l'enseignement de la grammaire de Noël et Chapsal et décréter la liberté de l'orthographe. En même temps, il ordonnait la révision du dictionnaire de l'Académie avec instruction d'y biffer tous les mots de Dieu, de roi, de monarque, de maître etc., comme n'étant pas français. Pour l'exécution de ce projet lumineux, il comptait sur le concours spécial de M. Courbet.

On sait que M. Courbet n'était l'un des chefs de la Commune et qu'il doit subir prochainement son procès. Il plaide comme attention aux charges qui pèsent sur lui, que son but en acceptant des fonctions actives sous le régime des Communeux était de protéger les chefs d'œuvre de sculpture, de peinture, etc., que Paris renfermait dans son sein. S'il dit vrai, espérons que la justice adoucira sa sévérité à son égard.

Pas moins de 17,000 prévenus attendent également leur procès dans les prisons de Paris. Chaque jour, on ordonne la formation de nouvelles Commissions chargées d'examiner les dossiers; mais au plus vite que l'on puisse les expédier, il faut encore calculer qu'un espace de temps de pas moins de trois ans s'écoulera avant que l'on puisse complètement vider les prisons. Les uns conseillent justice sommaire, les autres pardon général. L'un et l'autre mesures ne peuvent être adoptées que par un gouvernement fort et sûr de son lendemain. Au reste, l'humanité se refuse à une justice sommaire qui pourrait frapper plus d'un innocent et la raison s'oppose à un pardon général. Les ruines mêmes de Paris protestent contre une pitié imprudente pour ne pas dire coupable.

Songeons que d'après un calcul approximatif, la valeur des dégâts

matériels causés par la Commune, dans Paris seulement, est de 867,500,000 francs, répartis comme suit :

|   |                |
|---|----------------|
| Dépenses de la Commune.....                           | 52,000,000 fr. |
| Voierie.....  | 2,500,000      |
| Hôtel-de-Ville et municipalités d'arrondissement..... | 36,000,000     |
| Les églises.....                                      | 1,000,000      |
| Les casernes.....                                     | 1,000,000      |
| Les théâtres.....                                     | 7,000,000      |
| Réparations d'édifices publics.....                   | 1,000,000      |
| Palais et monuments incendiés.....                    | 114,000,000    |
| Réparations des palais et des monuments.....          | 1,000,000      |
| Dépenses de guerre.....                               | 260,000,000    |
| Maisons brûlées.....                                  | 78,000,000     |
| Maisons moitié brûlées ou endommagées.....            | 31,000,000     |
| Les villages des environs de Paris.....               | 70,000,000     |
| Les chemins de fer.....                               | 10,000,000     |
| Commerce et affaires.....                             | 200,000,000    |

Total..... 867,000,000 fr.

Les pertes du commerce, de l'industrie et des affaires en général sont les plus difficiles à préciser ; mais si on se base sur l'évaluation de l'épargne annuelle qui varie de 15 à 18,000,000,000, on peut assez facilement s'en rendre compte. Prenons le sixième de cette épargne annuelle qui représente les deux mois d'existence de la Commune. Nous obtiendrons ainsi un chiffre approximatif de 250,000,000. Mais la suspension des affaires n'a pas été entière. L'alimentation a toujours fonctionné. Réduisons donc d'un cinquième, pour tenir compte de ce mouvement d'affaires, le chiffre que nous venons d'avancer et nous aurons une perte de 200 millions.

A ce calcul de faits connus, il faudrait ajouter encore l'inconnu, représenté par les valeurs détruites, les capitaux perdus, les opérations commerciales interrompues, les cessations de commerce, la fuite des étrangers ; tout un monde nouveau à parcourir.

Il n'y a pas que la société civile qui demande à Thiers de lui rendre le bien-être et la sécurité ; l'Eglise de Rome l'appelle en même temps à son aide par la voix des Evêques français. Le Pape dans Rome n'est plus libre puisqu'il n'y est plus roi. On doit ou le rétablir dans ses droits primitifs, ou le placer ailleurs dans une position indépendante. Il faut que le monde chrétien ait des garanties de sa liberté d'action.

La France humiliée par ses défaites ne cesse pas pour cela d'être la fille aînée de l'Eglise. Les malheurs n'ont rien enlevé à sa foi. Elle aurait perdu tous ses soldats qu'il lui resterait encore des croisés. Que va répondre Thiers à la supplique de l'épiscopat français ?

Nous assistons à la séance du 22 juillet de l'Assemblée Nationale. M. Thiers prononce un discours admirable dans lequel il épuise toutes les ressources de son esprit pour satisfaire tout le monde, sans engager la politique du gouvernement. Il manifeste les sympathies les plus vives en faveur de la papauté et de son indépendance et accepte néanmoins l'amitié de l'Italie comme un fait accompli. L'intervention active de la France en faveur du rétablissement du pouvoir temporel serait, dit-il, la guerre avec l'Italie ; or la France a assez souffert, notre politique doit se résumer en ces mots, paix et réorganisation.

Mgr. Dupanloup avait presque marché dans la même voie et il avait soulevé les applaudissements de la Chambre par un discours mémorable qu'il terminait ainsi :

« Il est possible que dix-huit siècles de grandeurs et de bienfaits aboutissent à faire du successeur de Saint-Pierre, le chapelain, plus ou moins mal payé, de Victor-Emmanuel. (On rit.—Très-bien ! très-bien !—Applaudissements au centre et à droite.)

« Je dis que cela est impossible. Oui, il y a des impossibilités. En 1862, je me souviens, vous me permettez de rappeler ce souvenir, qu'en arrivant à Rome, je me rendis à Saint-Pierre, et dans cette admirable solitude, dans cette splendeur, dans cette lumière, dans cette immensité, quand je m'agenouillai là et que je contempalai le spectacle sublime qui m'environnait et m'enveloppait de toutes parts, je venais de traverser le Pémont ; je me dis instantanément : Quoi ! ils veulent venir se poser, s'établir ici ? C'est impossible ! (Rumeurs à gauche.)

« Vous pensez le contraire, soit ; mais nul n'y a tenu, ni les grands empereurs Constantin et Théodose ; ils sont allés s'établir ailleurs et ils étaient les maîtres, ni les plus fiers vainqueurs Attila et Genséric ; après l'avoir pillée, ils ont fui ; et ce pauvre Victor-Emmanuel, ce.... (Nouvelles rumeurs à gauche.)

« Permettez ! (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

« Je ne fais que raconter ce qui est. Il n'a à peine osé y paraître ; il est arrivé le matin et parti le soir ; il a senti qu'il ne pouvait faire son lit là. (Rires à droite.)

« Un homme qui a compté pour beaucoup dans la politique et le gouvernement des choses humaines, M. de Talleyrand, disait : « Qui ne sait pas attendre n'est pas capable de grandes choses » Ce qui fait que l'Eglise catholique est grande, même à travers tous ces malheurs, c'est quelle n'a su attendre et souffrir en attendant quand il le fallait. (Très-bien ! très-bien !)

« Je m'arrête ici, messieurs, et je m'associe aux évêques, mes vénérés collègues, qui ont eu l'honneur de vous adresser les pétitions dont on

vous a fait le rapport. Je vous supplie de ne pas marchander à la religion la place qui lui convient dans la régénération de la société ; je vous supplie de ne pas diminuer, sans le vouloir, le rang de la France dans le conseil des nations européennes ; je vous supplie d'écouter la voix des évêques parlant au nom de leurs devoirs et des vôtres.

« Je supplie l'Assemblée de vouloir bien renvoyer leurs pétitions à MM. les ministres, et, par eux, à l'illustre président du conseil. Placé au sommet des honneurs par la confiance universelle, et arrivé aussi par le cours des années au sommet de la vie, il sait, dans ces hauteurs, mesurer le prix des choses éternelles. (Approbation et bravos à droite.)

« Je mets avec une pleine confiance, que vingt années de fidélité n'ont fait qu'affirmer, de tels intérêts entre ses mains, après les avoir recommandés, messieurs, à vos sentiments les plus profonds, à votre respect pour le malheur, à votre religion et à votre justice. (Applaudissements à droite et au centre.—Aux voix ! aux voix !)

Il y avait deux propositions devant la Chambre, l'une de M. Barthé, ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans le patriotisme et la prudence de M. le chef du Pouvoir exécutif, passe à l'ordre du jour. »

L'autre, conforme aux conclusions du rapport sur les pétitions des évêques, demandant le renvoi au ministre des affaires étrangères.

Le premier ordre du jour allait passer sans opposition, lorsque M. Gambetta se leva pour dire qu'il l'approuvait. Aussitôt M. Keller fit la déclaration suivante :

« Du moment où l'ordre du jour accepté par M. le chef du Pouvoir exécutif est accepté par M. Gambetta, il change de signification. (Sensation profonde.) »

Grande agitation dans l'Assemblée nationale ; on se demande comment il se fait que l'assentiment de M. Gambetta peut rendre mauvais ce qui était bon.

La discussion se termina par le rejet de l'ordre du jour de M. Barthé et l'adoption de l'autre. Ce qui veut dire que la pétition des évêques a été renvoyée au ministre des affaires étrangères et que la France gardera le statu quo.

Voici ce que dit l'Univers à ce sujet :

« Les appréciations presque unanimes, dit-il, de la presse sur la séance d'avant-hier confirment notre sentiment. Il n'y a plus d'illusions à conserver ; la cause du pouvoir temporel a été perdue à l'Assemblée nationale. Nous le reconnaissons avec autant de douleur que de vérité. Toutes nos espérances sont déçues ; le dernier appui manque à la papauté dans la seule nation sur qui elle pût compter.—C'est fini humanement. »

« Au dire du Sport, M. Thiers n'admet pas même le titre d'Excellence dont ses prédécesseurs de la défense nationale se laissaient volontiers qualifier dans leurs rapports diplomatiques et avec leurs subordonnés. Il n'y a donc pas de cour proprement dite à Versailles, mais si grande est la puissance de l'habitude en France, qu'il se fait aux abords de l'hôtel de la préfecture, un mouvement de voitures et de visiteurs, de brillants uniformes et d'habits noirs étoilés, que, malgré soi en voyant tout ce va-et-vient, on se reporte par le souvenir aux beaux jours de la monarchie. Cependant, le chef du pouvoir exécutif a su user de la prérogative royale en choisissant un successeur à Mgr. Darbois. Par arrêté, en date du 19 juillet, Mgr. Guibert, archevêque de Tours a été nommé archevêque de Paris.

Avant d'occuper le poste éminent où l'appelait la confiance du chef du pouvoir exécutif, Mgr. Guibert devait s'adresser au St. Père, comme il est toujours nécessaire de le faire, quand il s'agit de la translation d'un prélat d'un siège à un autre ; et tout le monde appréciera la convenance particulière de cette démarche, dans les circonstances douloureuses où le Saint-Siège est actuellement placé. Pie IX a témoigné son entière satisfaction de voir Mgr. Guibert promu à l'archevêché de Paris, et le vénérable prélat s'est empressé d'écrire à M. Thiers pour lui annoncer son acceptation définitive et lui offrir l'assurance de son dévouement.

Sa lettre est empreinte des sentiments les plus élevés exprimés dans le plus simple et le plus noble langage.

Pendant que la France se débat sanglante, sous les troncans de ses institutions, qu'elle a détruites elle-même :—nouveau Samson, aveugle comme lui, qui se perd en se vengeant, l'Angleterre plus prudente, plus réservée, démolit pierre à pierre ses édifices surannés. Ainsi, on voit Gladstone demander aux Chambres un décret abolissant le système d'achat des grades dans l'armée. Aux Communes, il réussit quelquefois une faible majorité ; mais à la Chambre des Lords, la mesure allait être repoussée. Prévoyant cet échec, il avisa Sa Majesté, en vertu de ses prérogatives royales de rappeler par mandat, et en sa qualité de chef de l'armée, les règlements autorisant le système mis en pratique depuis si longtemps. Les Lords ont murmuré, mais la nation a applaudi à cet acte qui relève la dignité de la nation et de l'armée—qui ouvre au courage et au talent des voies qui n'ont été ouvertes jusqu'ici qu'à la richesse et à la faveur.

L'ordonnance royale ne sera applicable qu'à partir du 1er octobre.

Voici quel était et quel sera jusqu'au 1er octobre le tarif des commissions :

*Gardes-du-corps* (" life guard ") : lieutenant-colonel 8,250 livres sterl. ; major, 5,350 liv. ; capitaine, 3,500 liv. ; lieutenant, 1,600 liv. ; cornet ou porte-étendard, 1,200 liv.

*Infanterie* : capitaine avec rang de lieutenant-colonel, 4,500 liv. ; lieutenant avec rang de capitaine, 2,950 liv. ; enseigne avec rang de lieutenant, 1,200 liv.

*Cavalerie et infanterie de ligne* : lieutenant-colonel, 4,000 liv. ; major, 5,200 liv. ; capitaine, 1,800 liv. ; lieutenant, 500 liv. ; cornet, 150 liv sterl.

Cette mesure flatte le peuple anglais, mais il n'a pas accueilli avec une égale faveur la proposition constituant au Prince Arthur une pension de 15,000 liv.-sterling sur l'Etat. Des assemblées se sont formées, à Londres, pour protester contre pareille attribution d'une partie des revenus publics. Les orateurs ont parlé avec véhémence, des cris de révolte se sont fait entendre et la force a dû intervenir pour disperser les tumultueux ; ce qui n'a pas empêché la pension d'être votée par les deux Chambres, à l'unanimité.

En débarquant à Dublin, le 13 juillet, le Prince de Galles a été reçu avec la plus grande foule. Au banquet qui lui fut offert par la Société Agricole, le 1er août, la grâce des féniens fut demandée à la princesse Louise qui se trouvait parmi les convives—et elle répondit que " cette affaire regarde le gouvernement. " Les féniens s'agitèrent et causèrent des troubles sérieux tant à Dublin qu'à Londonderry et autres endroits.

Cependant, on dit que les aviseurs de la Reine l'engagent à remettre les rênes de l'Etat entre les mains de son fils,—alléguant le mauvais état de sa santé et la nécessité d'imiter le futur roi à la marche des affaires. Cette idée part d'une politique sage et prévoyante. L'estime dont jouit la Reine couvrira les notes du prince, le peuple s'habitue à son nouveau maître, et lorsqu'il restera seul au pouvoir, il n'y aura plus à craindre les secousses populaires qui menacent d'engloutir le trône.

La vieille Europe n'a pas seule le triste privilège de se voir travaillée par les sociétés secrètes. Il s'en forme, tous les jours, de nouvelles aux Etats-Unis et les anciennes y marchent tête et drapeau levés.

A New-York, la procession orangiste, parcourant les rues de la ville, le 12 de juillet, a été l'occasion d'une émeute sérieuse. Dès le matin, les tailleurs de pierre et carriers irlandais, descendant de Harlem, par la première avenue, entrant dans les chantiers, forcent les travailleurs à les suivre et vont garnir les trottoirs de la 5ème avenue, depuis la 23ème rue jusqu'à la 31ème rue.

Vers 24 heures, 70 à 80 orangistes suivant un drapeau, avec devise " *Americanfreemen, full in,* " font leur apparition flanqués de pelotons de troupes et d'escouades de police. Ils sont bientôt assaillis par une volée de coups de feu, et par des pierres lancées du haut des toits et par les fenêtres. Les volontaires ripostent vigoureusement et les assaillants disparaissent comme par enchantement. La procession continua en marche, mais derrière elle, on ramassait 36 morts et 110 blessés.

Détournant nos regards du spectacle de désolation et de ruines que l'on rencontre presque partout dans le monde, nous les reposons avec satisfaction sur notre Province de Québec, où règne la paix la plus profonde et toute l'activité industrielle et commerciale qu'y ramène la belle saison.

A peine quelques incidents à noter çà et là, dans la monotonie de nos progrès lents mais sûrs. C'est l'exploration du tracé du chemin de fer du Nord, qui va enfin sortir de son état embryonnaire, c'est la démolition des portes Prescott et St. Louis, à la grande joie du commerce, au grand regret des antiquaires et des touristes étrangers, c'est l'exposition agricole et industrielle qui s'ouvre ici, le 12 de septembre prochain, c'est un baleineau, mesurant 61 pieds de longueur qui est venu s'échouer sur la batture de St. Joachim, que le vapeur le *Druid* a remorqué jusqu'à la ville et que l'on dépecé en ce moment au trou St. Patrice, sur l'île d'Orléans, c'est l'explosion d'une bouilloire aux moulins de M. Jones sur la rive nord de la rivière St. Charles, où plusieurs personnes ont perdu la vie :—*tout au plus, la matière de quelques faits divers.*

L'enrôlement de volontaires qu'on a tenté de faire ici, au profit de la révolution cubaine a avorté devant les mesures répressives du Gouverneur-Général et la vigilance du consul espagnol, M. Saturnesteguy. Une proclamation de Son Excellence, l'arrestation de deux ou trois individus, qui ont été de suite relâchés ont suffi pour clore cet incident.

Le départ de l'Hon. M. Langouin pour la Colombie Britannique qui a coïncidé avec la pose de la pierre angulaire du nouveau bureau de poste indique que le gouvernement fédéral prend à cœur le développement des ressources de cette nouvelle Province. Dans le même temps les Hons. MM. Girard, Clarke et Royal sont venus nous visiter et chercher du renfort pour la nouvelle province de Manitoba. M. Royal, qui est à la fois président de l'Assemblée Législative et Surintendant des écoles catholiques, s'est mis en rapport avec le Ministre de l'Instruction Publique ici et a obtenu l'envoi d'un certain nombre d'exemplaires du *Journal de l'Instruction Publique* pour son département et pour les instituteurs de la nouvelle province, et a pris les moyens de se procurer ici des instituteurs et des institutrices.

Les nouvelles de la moisson sont généralement bonnes et il y a place à l'espoir en raison d'une bonne récolte en perspective, et de l'impulsion très vive que reçoivent notre commerce, et notre industrie.

Cependant tout n'est pas rose sous notre ciel. Si nous avons des

sujets de joie, nous ne manquons pas non plus d'épreuves. Depuis notre dernière revue, la mort nous a enlevé plusieurs personnes bien chères à différents titres. En déplorant la perte de madame Taché, le *Courrier de St. Hyacinthe* en parle en ces termes :

" La tombe vient de se fermer sur une femme éminemment distinguée, Dame Louise Henriette Boucher de Labroquerie, veuve Charles Taché, est décédée à Boucheville, le 23 juillet courant, à l'âge de 73 ans.

Devenue veuve en janvier 1828, elle laissa la paroisse de Kamouraska pour venir résider avec son frère, M. Boucher de Labroquerie, à Boucheville, son village natal. C'est là qu'elle passa sa vie, résignée à toutes les épreuves et donnant l'exemple des plus hautes vertus.

Mde. Taché possédait tous les charmes de la conversation, et son esprit fin et délicat se trouvait à l'aise au milieu d'une société d'élite. Douée d'une belle intelligence, elle parlait à la fois de littérature, d'histoire, d'astronomie, et elle savait conquérir l'estime de l'homme érudit, comme nous-i son sens droit la rendait la conseillère de ses amis.

Mère de Sa Grandeur Mgr. Taché, évêque de St. Boniface, du chevalier J. C. Taché, député de l'agriculture, et de L. Taché, Esuyer, notaire et juriste, elle eut pu s'enorgueillir de ses enfants si son esprit profondément religieux ne lui eût fait un devoir de pratiquer l'humilité.

Bien des pleurs accompagneront cette femme forte dans la tombe. Cette mère au cœur sensible et compatissant est allée recevoir au ciel la couronne due à ses mérites, à ses sacrifices et à sa sainteté.

Les funérailles ont eu lieu le 27 à Boucheville, au milieu d'un grand concours de clergé et de fidèles.

Nous offrons au digne évêque de St. Boniface, à M. le chevalier Taché et à M. L. Taché nos plus sincères condoléances. Le coup qui les atteint est bien sensible, mais ils trouveront dans la religion et dans les souvenirs des vertus de leur mère, des consolations et des espérances immortelles.

On lit dans le *Nouveau-Monde* :

Une lettre de Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon, à Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal, annonce que Mgr. Demers, évêque de Vancouver, est mort à Victoria, le 25 juillet, à 3 heures du matin.

Mgr. Demers est né à St. Nicolas, diocèse de Québec. Il étudia au Collège de St. Roch, Québec, puis au Séminaire. Ordonné prêtre, il partit peu après, en 1833, pour les missions de l'Orégon et de la Colombie, en Compagnie de Mgr. Blanchet. Ces deux illustres missionnaires travaillèrent toujours de concert. Une similitude de mission, de caractère et de dévouement apostolique en fit des amis et des compagnons fidèles.

Vertueux l'un et l'autre jusqu'à l'héroïsme, animés par le désir de gagner des âmes à Dieu et à son Eglise, ils opérèrent des prodiges. Ils fondèrent tous deux des églises florissantes et travaillèrent avec une énergie incroyable à la conversion des sauvages et à l'établissement d'institutions religieuses et d'éducation dans leurs vastes diocèses.

En 1845, M. Demers fut créé vicaire général par l'Archevêque d'Orégon, alors Missionnaire apostolique. L'année suivante, il fut sacré évêque de Vancouver. Il fit venir de nombreux missionnaires du Canada, ainsi que des religieux, fonda des couvents, des collèges, des hôpitaux, etc.

Malgré son grand âge, il était bien portant quand, en 1859, il partit pour Rome, afin d'assister au Concile Œcumenique du Vatican.

Il vota en faveur de la définition de l'Infaillibilité. Parti de Rome le 21 juillet 1870, il reprit la route de son diocèse, où il arriva fatigué, épuisé. Il reprit quelque mieux, mais au mois de février dernier, il eut une rechute dont il ne releva pas.

C'est un bonheur pour le Canada d'avoir fourni à l'Eglise des missionnaires comme nos NN. SS. Demers, Blanchet, Taché, etc. C'est par eux qu'il a mérité les bénédictions de l'Eglise et de conserver dans leur pureté sa foi et ses mœurs.

Le même journal annonce en même temps la mort du R. P. Monroe, de la Compagnie de Jésus, arrivée au Collège St. François Xavier de New-York.

Le R. P. Monroe n'était âgé que de 48 ans. Il était le neveu de M. Monroe, ancien président des Etats-Unis. Entré dans la marine, il prit part aux expéditions du Mexique et du Japon.

Bientôt il découvrit le vide du protestantisme, se convertit et entra dans la Compagnie de Jésus, devint professeur d'astronomie et de mathématiques.

C'est lui qui fonda à Montréal, de concert avec le R. P. Merrick, le cours d'Instructions de l'après-midi en anglais à l'Eglise du Gesù.

L'aménité de son caractère l'avait rendu cher à tous ceux qui l'ont connu.

Il est mort âgé de 48 ans seulement après avoir souffert avec patience une longue et douloureuse maladie.

M. Antoine Duranceau, le doyen du clergé du diocèse de Montréal, est décédé le 30 juillet, à l'Hospice St. Joseph, à l'âge de 83 ans.

Ordonné prêtre le 9 octobre 1814, il fut nommé curé de Lachine en 1816, d'où il ne se retira que quarante ans plus tard, en 1856. Ce vénérable prêtre sut donner à ses ouailles l'exemple de toutes les vertus sacerdotales rehaussées par l'amabilité du caractère. Aussi emporta-t-il d'universels regrets.

Un moment de mettre sous presse—nous apprenons qu'aujourd'hui, 15 août, Paul Picard, *Ondaohkont*, le patriarche de la tribu des Hurons a été frappé de mort subite, à l'âge de 83 ans. Intrépide chasseur, il sut de bonne heure acquérir une jolie fortune que son fils, le chef Paul a fait valoir avantageusement. Esprit droit, cœur généreux, honnête homme dans toute l'étendue du terme, il laissa après lui des souvenirs de vertu que sa tribu n'oubliera jamais.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

## BULETIN DES BELLES LETTRES.

—*La vie d'après Longfellow.*—Longfellow est assez connu de nos lecteurs pour qu'on puisse parler de lui comme d'un ami éloigné avec lequel on échange de temps en temps un souvenir et qu'on n'oublie jamais. La vieille Europe doit, du reste, l'avoir en affection, car nul n'a plus d'égards et de sympathie pour elle. Plusieurs fois, dans ses années actives, il a traversé les mers pour venir l'étudier, et maintenant que le voilà parvenu à l'hiver de la vie, il a voulu lui rendre encore visite, moins pour chercher du nouveau, cette fois, que pour retrouver d'anciennes impressions et surtout pour les communiquer à ses enfants. Nous avons ou le bonheur de causer un instant avec lui lors de son passage à Paris, et nous avons trouvé le poète d'*Evangeline* et d'*Excelsior* avec de beaux cheveux de neige couronnant un visage qu'une beauté souriante éclairait. Ainsi, près de la marque inévitable de l'âge, la jeunesse de l'âme s'accusait dans ses traits, comme dans sa conversation on trouvait la chaleur, la passion pour tout ce qui est beau, près de l'expérience de l'homme qui a beaucoup vu et pensé.

Pourquoi la nature humaine ne peut-elle se défaire de la tristesse ? Longfellow a vécu aimé, honoré, applaudi ; il a eu dans sa conscience le plus solide des appuis contre l'orage des événements extérieurs ; et pourtant voilà que, dans cette apparence de calme glorieux, il suffit d'un jour de pluie pour faire sortir du fond de son cœur un flot caché d'amertume.

## UN JOUR DE PLUIE.

C'est un jour froid et sombre, un jour plein de tristesse ;  
Il pleut, le vent n'a point de cesse ;  
Au mur la vigne en frissonnant se tient,  
Mais laisse s'envoler, quand la rafale vient,  
Ses feuilles en nuée épaisse.

Lugubre et froide aussi ma vie est maintenant ;  
Il pleut, le vent n'a point de cesse ;  
Je lui résiste, au passé me tenant ;  
Mais ils tombent épais, les espoirs de jeunesse :  
C'est un jour tout plein de tristesse.

Calme-toi, pauvre cœur : il se peut qu'au regard  
Le soleil longtemps disparaisse ;  
Mais il brille au-dessus de ce dôme blafard.  
Accepte donc facilement ta part,  
Ta part de jours plein de tristesse.

Ainsi c'est l'espoir d'un soleil futur qui le soutient ; toutes les joies d'autrefois lui apparaissent comme des illusions mortes et ne lui sont plus qu'une douleur.

Sublime mélancolie ! Elle n'est pas produite, comme chez l'épicurien, par la lassitude de vains plaisirs ; elle n'aboutit pas à l'appel du néant contre l'ennui : elle est née de ce que ses ardentes aspirations pour faire tomber les chaînes des opprimés, dissiper les ténèbres des ignorants, assurer le bien-être matériel et la dignité morale de tous, n'ont pu faire marcher la réalité au gré de ses rêves. L'esclavage qu'il a si vaillamment flétri, l'esclavage a disparu, mais non toutes les misères, toutes les erreurs, toutes les dégradations de l'homme. Le progrès se fait, mais trop lentement ; il le voulait rapide, et ce sont là ses illusions perdues. Quant à sa consolation, quant au soleil sur lequel il compte après les nuages passagers, c'est, au-delà des restrictions, des empêchements de la terre, l'apparition dans sa splendeur entière de la Justice éternelle.

La mélancolie à laquelle cède Longfellow ne l'égaré pas ; il ne se distrait pas des devoirs humains dans une contemplation égoïste de ses souffrances personnelles ; son sanglot n'a rien de lâche ni d'énervant. Il veut que ni lui ni les autres ne se déroberent aux dangers et aux fatigues d'un combat où il n'est pas trop des efforts de tous. Il ne maudit pas, comme plus d'un poète, l'action qui trouble la poursuite facile des rêveries.

Victor Hugo a dit, dans un de ses plus beaux vers :

Rêver, c'est le bonheur ; attendre, c'est la vie.

C'est analyser profondément tout l'homme ; mais cette attente a besoin qu'on la fortifie et qu'on l'élève, et c'est ce que fait le cri mâle de Longfellow.—*Musée des Familles.*

## BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

—*Une nouvelle expédition au Pôle Nord.*—Une nouvelle expédition arctique ne tardera pas à être tentée. Le capitaine Hall partira prochainement de Washington pour les mers glaciales, sur le steamer la *Polaire*, qui a été gréé et approvisionné par les soins du département de la marine

des Etats-Unis. Le capitaine Hall, qui veut rester deux ans absent, a été accablé de demandes par des jeunes gens riches et bien élevés, et même par des dames de même position sociale, qui désiraient l'accompagner, sans se rendre compte des fatigues et des dangers de l'expédition. Il va sans dire que le capitaine Hall a repoussé toutes ces sollicitations. Son équipage a été choisi par lui avec le plus grand soin.

Deux esquimaux, Joé et sa femme Hannab, qui ont passé nombre d'années avec le capitaine et qui, par conséquent, sont à peu près civilisés et parlent l'anglais d'une manière intelligible, accompagnent l'expédition, l'un comme interprète, l'autre en qualité de couturière.

Il est démontré, depuis longtemps, que les vêtements de laine des blancs sont absolument incapables de protéger le voyageur arctique contre le froid et les vents pénétrants auxquels il est exposé. Le costume des Esquimaux, qui se compose de vêtements de peau bien fermés et mis les uns sur les autres, a été adopté comme pouvant seul préserver convenablement des intempéries de ce terrible climat.

La couturière esquimaux est donc un personnage important, indispensable même, à bord de la *Polaire*.

—*Colonie du Cap.*—D'après des nouvelles du Cap en date du 5 mai, la session du parlement de la colonie a été ouverte à Cape-Town le 27 avril. Le gouverneur a commandé l'annexion du pays des Bassoutes et a soumis à l'assemblée un projet de loi à ce sujet. Quand aux régions diamantifères, le gouverneur a remis à l'appréciation du parlement la question de savoir s'il serait opportun de les annexer. Les recettes de la colonie pendant l'exercice écoulé ont été de 35,000 liv. st. supérieures aux dépenses.

A cette date, on avait découvert de nouveaux gisements de diamants et le commerce de la colonie était des plus prospères.

—La population totale du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, s'élevait, le 2 avril dernier, époque de l'ouverture du recensement décennal, à 31,465,480 habitants répartis comme suit : Population de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles, 22,704,008 habitants ; population de l'Irlande, 5,402,759 habitants ; population de l'Ecosse, 3,358,613 habitants.

La population de l'Angleterre et des Galles se divise en 11,040,403 hommes, et 11,663,705 femmes. Sous le rapport religieux, l'Irlande, sur sa population totale, compte 4,141,933 catholiques romains ; 683,295 protestants-episcopaliens ; 558,238 presbytériens et 19,283 religions diverses. (*Morn. Post.*)

—Le passage des trains par le tunnel du mont Cenis paraît rencontrer d'assez sérieuses difficultés. Au premier voyage d'épreuve, sur trois mécaniciens deux ont été suffoqués. D'un autre côté, le parcours est trop long pour qu'on fasse faire la traction par des machines fixes. Il faut donc aviser à une ventilation artificielle. On a fait demander en Angleterre des locomotives consommant leur fumée, mais même avec ces machines on ne croit pas que le parcours puisse se faire sans danger. La chaleur qui règne à l'intérieur s'élève jusqu'à 32 degrés R. Mais la science, qui a trouvé moyen de percer à travers le mont Cenis une galerie de 12 kilomètres, saura bien aussi la rendre accessible à la circulation des trains.

—*Archipel de San Juan.*—La question litigieuse de savoir à quelle puissance doivent appartenir ces îles, aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne, n'a pas encore été résolue, depuis plus de trente années que durent les négociations. "En 1846, les deux nations conclurent le traité dit de l'Orégon, en vertu duquel la frontière était ainsi fixée : depuis l'extrémité occidentale des grands lacs jusqu'au littoral du Pacifique, le 49e degré de latitude, et ensuite le canal qui sépare l'île de Vancouver du continent. Or il advint que les commissaires désignés de part et d'autre pour reconnaître ces limites sur le terrain, s'aperçurent un peu tard qu'il y a entre l'île de Vancouver et le continent, non pas un canal unique, mais bien un archipel d'îles nombreuses et plusieurs canaux navigables. Ils en signalèrent trois notamment. Le premier, le canal de Rosario, longe la côte américaine ; s'il était accepté comme limite, l'archipel entier appartiendrait à la Grande-Bretagne. Le second, le canal de Haro, baigne l'île de Vancouver ; il donnerait au contraire l'archipel aux Etats-Unis. Enfin, un troisième, le canal de Douglas, passe entre les deux et laisserait dans les limites anglaises l'île de San Juan, qui est la plus importante du groupe. Quoique le territoire en discussion soit bien peu de chose pour de si puissantes nations, le choix de la ligne frontière n'est pas indifférent, car les canaux dont il s'agit ont peu de largeur. Si, par exemple, le littoral américain s'étendait jusqu'au canal de Haro, l'Angleterre, en cas de rupture avec les Etats-Unis, ne pourrait faire entrer ses vaisseaux dans le havre d'Esquimaux qu'en passant sous le feu des batteries ennemies ; or ce havre est la situation habituelle de l'escadre du Pacifique....

"Sur l'île de San Juan, territoire contesté, la compagnie de la baie de Hudson avait créé une petite colonie agricole. A ses côtés vinrent s'établir quelques citoyens américains. Au mois de juin 1859, il y eut querelle de voisinage pour un animal domestique tué mal à propos. Ce n'était rien ; le général américain Harvey en fit un prétexte d'intervention et fit occuper l'île par un détachement de soldats. A cette nouvelle,

le gouverneur de Vancouver envoja, de son côté, un détachement anglais d'égal force sur un autre point de la même île. Ces deux petites armées, d'environ 500 hommes chacune, se fortifièrent et mirent leurs canons en batterie. Elles y sont encore, et forment onze ans elles vivent côte à côte, s'observent mutuellement sans avoir échangé un coup de fusil ! On croit, à Washington, que l'annexion future de l'archipel et de la Colombie britannique tout entière est inévitable, et qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, de se préoccuper d'une rectification de frontière que les événements rendront inutile. — (Merzy, *Revue des Deux-Mondes*.)

— *Ecosse.* — Immédiatement au nord du canal qui sépare la côte de l'Ecosse de celle de l'Irlande, et à l'Ouest du golfe de la Clyde, où se trouvent les chantiers de construction de Greenock, les plus importants du monde entier, se prolonge en mer la péninsule de Cantire, ancienne île émergee, réunie maintenant à l'Ecosse par l'isthme de Tarbert. Cet isthme, on pense à le couper par un canal de grande navigation qui diminuerait de cent kilomètres le voyage de Glasgow et de Greenock aux Hébrides, et qui éviterait aux bateaux à vapeur la traversée si dangereuse en hiver du canal d'Irlande. Le seul qui aurait à percer les ingénieurs a 1440 mètres de rive à rive et s'élève à 14 mètres seulement au-dessus du niveau moyen de l'Océan. — (*Illustrated Midland News*.)

— *Etats-Unis.* — La législature de Massachusetts propose d'ouvrir un canal de grande navigation à travers l'isthme sablonneux qui relie au continent le cap Cod, cette étrange langue de terre qui s'avance au loin dans l'Océan sous la forme d'une immense saut recourbée. 40,000 navires, dont les cargaisons représentent la valeur de 750 millions de francs, doublent le cap chaque année, et surtout pendant les tempêtes de l'hiver s'exposent aux avaries et aux naufrages. L'économie annuelle obtenue par la construction du canal serait de plus de 7 millions. — (*Illustrated Midland News*.)

— *Belgique.* — Un Congrès international pour le progrès des sciences géographiques, cosmographiques et commerciales, se tiendra à Anvers du 14 au 22 août 1871. Voici une partie du programme qui se rapporte particulièrement à la géographie.

1. Quels sont les meilleurs moyens de propager l'instruction géographique dans les établissements d'enseignement soit primaire, soit secondaire, soit supérieur ?
2. Quel but doit-on principalement se proposer dans les études de chacune de ces sections de l'enseignement ?
3. Quel est le caractère dominant qu'il faut donner à chacun des cours professés dans ces diverses sections ?
4. Quels sont les moyens de répandre, pour l'enseignement de la géographie, de bonnes cartes en rapport avec nos connaissances actuelles ?
5. Les cartes planes ont de grands avantages pour les savants, mais elles exigent, pour être bien comprises, une idée du mode de projection, difficile à donner dans les premières leçons de géographie. Ne conviendrait-il pas de rendre les sphères et les cartes géographiques en relief d'un emploi plus général dans l'enseignement ?
6. Quelles sont les cartes destinées à l'enseignement, les indications des mouvements du terrain et de l'altitude des principaux points culminants du sol ?
7. Quelles sont les meilleures méthodes à suivre pour que le dessin des cartes, par les élèves, donne de bons résultats ?
8. La projection de Mercator est, sans contredit, celle qui convient le mieux pour les cartes marines et elle est universellement en usage ; toutefois, si l'uniformité existe pour ces cartes, il n'en est pas de même pour les cartes terrestres, et, parmi celles qui servent à l'instruction, il y a presque autant de systèmes de projection que d'auteurs.
- Il est à désirer que le Congrès détermine la projection qu'il convient d'employer pour les mappemondes et les atlas.
9. Un grand atlas de cartes, comprenant l'ensemble de nos connaissances actuelles sur la géographie physique du globe, tant pour les terres que pour les mers, aurait la plus grande valeur scientifique et serait d'une utilité incontestable pour le commerce et l'industrie.
- Le Congrès ne pourrait-il pas provoquer l'exécution d'un travail de ce genre et tracer le plan qu'il faudrait suivre dans son élaboration ?
10. Quels sont les exemplaires qui existent encore aujourd'hui, des grandes cartes originales de Mercator ? Où les trouve-t-on ?
11. Le peu de goût de certains peuples pour les entreprises commerciales lointaines, provient-il seulement du manque de connaissances géographiques ? N'y a-t-il pas d'autres causes qui les rendent indifférents à ces entreprises ?
12. Vers quels points du globe est-il préférable, aujourd'hui, de pousser des investigations, dans l'intérêt de la science et du commerce ?
13. Déterminer l'influence des grandes expéditions militaires, dans l'antiquité et au moyen âge, sur les progrès de la connaissance du monde.
14. Les géographes du dix-huitième siècle ont effacé, sur la carte de l'Afrique, bien des noms que les découvertes récentes y ont fait rétablir. L'étude attentive des auteurs arabes du moyen âge et des voyageurs portugais du seizième siècle, ne serait-elle pas des plus avantageuses

pour faire progresser la connaissance de cette partie du monde, et pour guider les voyageurs dans les découvertes à faire ou à renouveler ?

15. Le Congrès ne pourrait-il pas déterminer l'adoption d'une orthographe uniforme des noms propres, etc., tant sur les cartes que dans les traités de géographie ?

16. Quelles étaient les limites du monde connu, aux différentes époques de l'antiquité ?

17. Indiquer les routes commerciales de l'antiquité.

18. Que faut-il penser du voyage autour de l'Afrique dont parle Hérodote, et qui fut entrepris par les Phéniciens ?

19. Quelles sont les données de la science sur la vaste terre qui parait avoir existé, au commencement des temps historiques, dans l'Océan Atlantique, et dont les Açores, Madère, les Canaries et les îles du Cap vert nous présentent peut-être les restes ?

20. Quelles sont les lois naturelles, économiques et historiques qui président à la naissance, à la distribution sur le sol, à l'accroissement et au déclin des villes ? Dresser une sorte d'inventaire, des villes anciennes ou modernes qui accusent, avec le plus d'autorité, l'action de ces lois.

21. Les anciens employaient-ils plus d'une seule espèce de stade ? Peut-on se fier aux travaux de Gosselin sur les mesures des Grecs ?

22. Au temps des dues de Bourgogne, les marchandises de l'Inde parvenaient dans les Flandres et dans les Pays-Bas, et il doit rester, dans ces deux pays, de nombreux documents sur ce trafic ; ne pourrait-on pas rechercher les voies suivies, en Europe, par le grand courant commercial qui l'alimentait.

23. Quel était le littoral probable de la Belgique, il y a deux mille ans ?

24. Quelle était la véritable caractéristique des boussoles flamandes, et à quelle époque peut-on faire remonter, avec certitude, la correction connue ?

25. Préciser les relations de Bruges avec la côte occidentale de l'Afrique, au commencement du quatorzième siècle.

26. Quelle est la route à suivre pour atteindre les pôles, en se basant sur les connaissances géographiques actuelles ?

— *Royaume-Uni.* — Population : Le recensement général officiel exécuté en avril sur le territoire du Royaume-Uni, a fourni les résultats définitifs suivants :

L'Angleterre et le pays de Galles présentent une population de 22,704,108 individus.

En 1861, elle était de 20,066,224. Il y a donc une augmentation, en dix ans, de 2,637,884 individus.

La population de l'Ecosse s'élève à 3,358,613 âmes, soit 296,310 de plus qu'en 1861.

Celle de l'Irlande est descendu, dans les dix années qui viennent de s'écouler, de 5,798,967 à 5,402,759. La diminution est de 396,000 individus, c'est-à-dire de 7 par cent. Dans la période décennale antérieure, c'est-à-dire de 1851-61, la diminution avait été de 760,000, et la proportion était de 12 pour cent.

Résultat définitif, population du Royaume-Uni, 1871 : 31,465,480 âmes. En 1861, elle était de 29,321,228. Augmentation : un peu plus de deux millions.

— *A travers l'Isthme de Panama.* — Le travail d'établissement du chemin de fer du Honduras progresse rapidement. Plusieurs locomotives courent déjà sur des portions de la route et leur sifflet aigu se fait maintenant entendre dans l'Amérique Centrale. Le premier mai, une section de 40 milles unissant San-Pedro à l'Atlantique a été ouverte au trafic. Du côté du Pacifique, les travaux sont aussi très avancés.

— *Mort d'un Canadien-Français âgé de 134 ans!!* — Les journaux de New-York nous apprennent la mort d'un Canadien, arrivé dans la cité de Kansas, samedi dernier, à l'âge de 134 ans !

En 1814, quand Pittsburg n'était qu'un village, un vieillard du nom de Jacob Fournais, alors âgé de 70 ans, arriva dans cet endroit. Il arrivait du Canada et après un court séjour à Pittsburg, il continua sa route jusqu'à la Nouvelle-Orléans dans un vaisseau à quille. Pendant un demi-siècle il fut chasseur et fut employé par une compagnie de pelletteries. Il ne fut jamais malade et quelques minutes avant sa mort il marchait dans sa chambre et il dit à la famille le matin qu'il "ne verrait jamais encore le coucher du soleil," et comme il l'avait prédit, un coucher du soleil, cette machine humaine était arrêtée et ce nouveau *Matusalem* était mort à l'âge de cent trente-quatre ans. Son nom avait été entré l'année dernière dans le rôle du recensement comme étant âgé de 134 ans. Sa mémoire était excellente, et il se rappelait de de bien des événements les plus remarquables de notre histoire il y a plus d'un siècle. Il disait, il y a encore quelques jours, qu'il travaillait dans les bois sur un morceau de terre qu'il avait acheté près du Québec, quand Wolfe avait été tué sur les Plaines d'Abraham le 24 septembre 1759, il avait alors 21 ans. Il fut souvent questionné sur ce sujet ; on lui remarquait que peut-être il confondait le nom de Montgomery avec celui de Wolfe, il n'en voulait point démordre, disant qu'il se rappelait bien de Wolfe et de Montcalm. Depuis à peu près trente ans, sa vie a été bien tranquille. Il s'était amassé quelque revenu et vivait paisiblement.

— *Octogénaires, Nonogénaires et Centénaires.* — On nous écrit de Hatley en ce district, en date du 11 courant : " Ayant lu, dans l'un de vos derniers Nos., que l'âge moyen de douze personnes (à Melbourne), formait le chiffre de 974 ans, je vous envoie aujourd'hui une liste de douze personnes demeurant dans un rayon de quatre milles, sur les bords du lac St. François, comté de Huntington, en cette Province, laquelle vous voudrez bien insérer dans votre journal. Voici cette liste remarquable : M. Egan âgé de 90 ans; J. McArthur, 85 ans; M. Campbell, 80 ans; Made. Stalker, 80 ans; Made. Delorme, 83 ans; L. Clément, 107 ans; A. Cameron, 80 ans; A. Leblanc, 91 ans; A. Dupuis, 90 ans; C. Leblanc, 88 ans; J. Leblanc, 84 ans, et Made. Clément, 80 ans."

Ces âges réunis forment le total extraordinaire de mille trente huit années! On verra aussi que la moyenne de ces différents âges est de 86 ans et 3 mois. — *Pionnier de Sherbrooke.*

— M. Thiers a 74 ans et, comme président de la République française, il succède à un empereur de 63 ans.

Le roi de Prusse a le même âge que M. Thiers, De Moltke a 70 ans, Von Roon 68 et de Bismark 57 seulement.

Le prince Gortschakoff est plus que septuagénaire; il est de 1800.

Lord Russell approche de la 80e; Disraeli 66 et Gladstone 63. Gaizot a 80; Rémusat, 74; St.-Marc Girardin, 70; Dufaure, 73; Victor Hugo 69; Crémieux, 75 et Jules Favre 62.

Baspail est octogénaire, Blanqui septuagénaire et les deux journalistes Delescluze et Girardin ont respectivement 62 et 65 ans.

Le duc de Nemours a 57 ans, le prince de Joinville 53, le duc d'Aumale 49 et le comte de Chambord, 51.

Gambetta n'a que 32 ans et le comte de Paris 33.

Jules Simon a 57 ans, lord Granville 56 et Louis Blanc, 58. — *Courrier des Etats-Unis.*

— *Sir Hugh Allan.* — Nous apprenons avec plaisir que Sa Gracieuse Majesté la Reine vient de créer M. Hugh Allan baronet.

M. Allan a fait plus que tout autre pour développer les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre; c'est à son indomptable énergie que nous devons l'existence d'un service régulier de steamers transatlantiques canadiens.

A ce titre, M. Allan a bien mérité du pays, et ce doit être pour tous les canadiens un sujet de joissances de voir le mérite de ce citoyen apprécié et récompensé par notre gracieuse Souveraine.

### ANNONCES.

#### MADAME THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des heures, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises; une Dame Française enseignera la Langue Française; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

#### CONDITIONS:

|   | Par terme<br>11 semaines. |
|---|---------------------------|
| Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français..... | \$24.00                   |
| Musique.....  | 6.00                      |
| Peinture.....   | 6.00                      |
| Dessin.....   | 3.00                      |
| Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....             | 8.00                      |

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Rôvérend P. J. Drolet, Curé; O. W. Wilson, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec; Robert J. Young, Ecuyer, James Bowen, Fils, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge; J. B. Forsyth, Ecuyer, Cap Rouge; Edson Fitch, Ecuyer, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

## DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Similé de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimonski.

A. GAGNE, Maître de Poste de Karamoraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

N. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉLIS, pourront s'adresser à M. L. M. CHAMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SENÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

### NOUVEAU COURS

DE

## LANGUE ANGLAISE

SELON LA

### METHODE D'OLLENDORFF

A L'USAGE DES

### ECOLES, ACADEMIES, PENSIONNATS ET COLLEGES

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

2de Edition, Revue et Corrigée

1 volume in-12, Cartonnage élégant avec dos en cuir.

PRIX A LA DOUZAINE - - - - \$1.00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,  
Nos. 237 & 239, Rue St. Paul, Montréal.

Et chez tous les Libraires de la Province de Québec.

A USSI:

La Clef des Exercices des ouvrages ci-dessus. Prix: 75 cts. l'exemplaire

### NOUVEL ABRÉGÉ

DE

## GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

### PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME EDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

### L'ABBÉ I. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$1.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SENÉCAL, MONTRÉAL.